

"Alors que l'Etat allemand se ruine la nation allemande s'enrichit"

"Nos alliés ne se froisseront jamais de voir soutenir avec une courtoise fermeté les intérêts de la France"

Régional Quotidien

QUINZE CENTIMES

Administration & Rédaction : 3, rue du Chemin-de-Fer, à NEVERS

PUBLICITE (Annonces et réclames), 3, rue du Chemin-de-Fer, à NEVERS
COMPTES DE CHEQUES POSTAUX : PARIS 272-42

VENDREDI

20

JANVIER 1922

Quatorzième Année. - N° 4.712

ABONNEMENTS :
1 an 6 m. 3 m.
Niveau et limit. 44. 28. 13.
Autres départ. 52. 28. 15.
Union postale... 62. 34. 18.
TELEPHONE : 2-17 et 2-18

Directeur : P.H.-SAINT-POL

Le nouvel inspecteur général de l'armée



Phot. Mourisse (Cliché PARIS-CENTRE)

Le Maréchal PÉTAIN

Le texte du décret

Voici le texte du décret signé hier par le président de la République et qui fixe les attributions de l'inspecteur général de l'armée, poste nouvellement créé, auquel se trouve appelé le maréchal Pétain :

ARTICLE PREMIER. — Le vice-président du Conseil supérieur de la guerre, commençant en chef désigné des armées françaises en temps de guerre, est, en temps de paix, l'inspecteur général de l'armée.
ART. 2. — L'inspecteur général de l'armée est le conseiller technique permanent du ministre pour tout ce qui concerne la préparation des troupes et services à la guerre ; il dispose à cet effet de droits et prérogatives spéciales vis-à-vis de l'armée et vis-à-vis de l'état-major général.

Accusations ignobles

Le Président du Conseil n'aura pas terminé la lecture de la déclaration ministérielle, qu'il aura à repousser de très violents assauts. Ses adversaires refusent de lui accorder une minute de répit, un jour de crédit. Ils ne consentent pas à attendre ses actes.

Déjà dans leurs journaux, ils ont commencé l'attaque. Nous sommes trop libéraux, trop partisans de la liberté de la presse pour nous scandaliser. M. Poincaré quels que soient ses mérites, a pu se tromper, et nous tromper, à diverses reprises, soit comme ministre, soit comme président de la République, il a erré ; il n'est, par conséquent, pas à l'abri de toute critique, de tout reproche ; nous l'avons nous-même pris à partie ; et demain, s'il nous paraît vouloir gouverner contrairement aux intérêts du pays, nous n'hésiterons pas à lui en faire grief, à le combattre.

Si nous protestons, aujourd'hui, avec indignation, c'est qu'il est dans l'attaque, des bornes qu'il ne faut pas franchir, des calomnies odieuses qu'il est du devoir de tous de réfuter. Du devoir de tous, disons-nous, surtout : c'est le cas dans l'espèce, — lorsque ces calomnies ne tendent pas seulement à la déconsidération, au déshonneur de la personne visée, mais servent les haines des ennemis de la France, portent atteinte à ses intérêts immédiats, à son avenir.

Aujourd'hui, les socialistes révolutionnaires ou indépendants, furieux de sa rentrée aux affaires, le qualifient d'assassin, écrivent froidement : « Poincaré a voulu la guerre, en est responsable, c'est à cause de lui que sont morts 1.500.000 de nos enfants, qu'ont été tués, mutilés, blessés, des millions de soldats, de femmes, de vieillards et d'enfants. Poincaré, président du conseil une seconde fois, c'est encore la guerre, la guerre pour demain ».

De la part des internationalistes germanophiles, bolchevistes ou bolchevisants, rien en somme de bien extraordinaire, toutes les théories antifrançaises leur étant chères ; par contre, comment admettre qu'un député français, chargé d'une fonction diplomatique, affirme à son tour, en se couvrant d'une appréciation prêté au précédent ministre de M. Poincaré, que c'est celui-ci qui a déclenché la guerre en Europe.

M. Jean Hennessy écrit en effet : « On raconte que M. Fallières, en quittant l'Élysée, murmura en voyant franchir le porche du palais : « La guerre y entra d'ici dans moi ».

Et d'ajouter : « La guerre, nous l'avons eue, et quelle guerre ! »

Voici donc, confirmée par un député, non révolutionnaire, la thèse allemande, soutenue que ni l'Allemagne, ni son empereur n'ont voulu la guerre. A leur tour, nos ennemis iron, répliquent : M. Poincaré est l'auteur du conflit, c'est à lui qu'incombe la responsabilité. Et l'un de ces colporteurs, aux prochains conseils suprêmes, lui exigent la révision du traité de Versailles, le quitte des sommes dont ils nous sont redevables ; ils réclameront des dommages-intérêts et la restitution de l'Alsace. « N'étant pas coupables, mais victimes, plaident-ils, nous ne sommes pas débiteurs, mais créanciers de la France ».

Il faut donc que les patriotes s'unissent pour démentir l'infâme calomnie, accusant M. Poincaré d'être l'auteur de la guerre, et empêcher que se propage une légende basée sur des mensonges, et de son essence même antifrançaise.

P.H.-SAINT-POL.

LE MINISTÈRE POINCARÉ SE PRÉSENTE DEVANT LE PARLEMENT

Le Président du Conseil expose le programme du nouveau Cabinet qui, après discussion, est approuvé par 472 voix contre 107

« Nous ne demanderons que l'observation des traités »

« Nous nous efforcerons de nous mettre loyalement d'accord avec tous nos alliés »

« Nous irons à Gènes si nous obtenons des garanties »

PARIS, 19 janvier. — A l'heure d'ouverture, un public nombreux envahit les galeries et les tribunes qui sont rapidement comblées. A l'intérieur, bien avant la séance, les députés sont très nombreux.

M. Briand et les membres du gouvernement précédent sont l'objet de démonstrations de sympathie de la part de leurs amis.

Peu avant l'ouverture, M. Raymond Poincaré suit de la plupart des membres de son cabinet, fait son entrée.

M. Raoul Péret ouvre la séance à 15 heures 10, devant environ 500 députés.

Après l'adoption du procès-verbal, la parole est donnée à M. Poincaré pour la lecture de la déclaration gouvernementale.

Sa voix limpide, martelée, produit une forte impression et dès les premières phrases il est vigoureusement applaudi.

Cependant, M. Cachin et ses amis, interrompant, se font rappeler à l'ordre.

La Chambre écoute, très attentivement, la lecture de la déclaration et applaudit de nombreux passages.

La péroraison est applaudie sur tous les bancs du centre et par de nombreux députés de gauche et quelques députés de droite.

M. Briand n'a pas mérité ses applaudissements à son successeur.

LA DÉCLARATION MINISTÉRIELLE

« Messieurs les Sénateurs, Messieurs les Députés,

« Appelé par M. le président de la République à prendre la poursuite dans des circonstances graves, le Cabinet qui se présente à vous n'a d'autre ambition que d'assurer en étroite collaboration avec le Parlement le respect des traités qui ont fixé les conditions de la paix.

« Pour définir notre programme, nous nous approprierons les belles paroles qui ont été prononcées à l'ouverture de votre session par M. le président du Sénat et M. le président de la Chambre des députés.

« Afin d'accomplir l'œuvre dont ils ont magistralement tracé les grandes lignes, le Gouvernement a besoin de votre confiance et il espère que vous voudrez bien la lui accorder. »

« A force de labeur, vous venez de voter à la date normale le budget de l'année qui commence. Ce retour à une régularité trop longtemps délaissée va vous permettre de discuter sans retard des projets urgents qui figurent à l'ordre du jour des deux Chambres et en particulier ceux qui ont trait au budget des dépenses reconstruites, à l'organisation de la défense nationale, à la réduction de la durée du service militaire et aux institutions de la solidarité sociale.

« Cette heureuse disparition des douzièmes provisoires, en facilitant au Cabinet la préparation du budget de 1922, lui impose le devoir d'y introduire les réformes que nous demandons notre situation financière : remise en ordre d'une comptabilité que la guerre a troublée, amélioration nécessaire dans l'assiette et la perception des impôts, économies à faire, à rechercher surtout dans des réductions durables et dans la décentralisation rationnelle des services publics.

« Mais si énergiques que soient nos affirmations, nous ne pouvons être assurés de sauver les finances françaises que si l'Allemagne, pour le compte de qui nous avons déjà avancé tant de milliards, exécute enfin les engagements qu'elle a pris et répare les dommages qu'elle a causés.

« Une propagande éhontée, dont il est trop osé de deviner les inspirateurs, s'exerce aujourd'hui contre la France et s'efforce de dénaturer son attitude et ses intentions. On nous représente comme atteints d'une sorte de folie impérialiste et l'on nous accuse de nourrir en secret des desseins suspects. »

Nous demandons notre dû

« Nous ne demandons que l'observation des traités, nous ne demandons que le paiement de ce qui nous est dû. Sur cette question vitale, comment la France pourrait-elle céder ?

« L'Allemagne prétend qu'elle est insolvable et, en effet, elle gaspille systématiquement ses ressources d'Etat. Elle se livre à des dépenses désordonnées et à des émissions de papier qui, en avilissant sa monnaie, favorisent ses exportations. Mais, pendant qu'elle organise ainsi sa mise à l'abri, ses sociétés distribuent d'énormes dividendes, ses usines sont en pleine activité, sa force économique se développe chaque jour et si l'Etat se ruine, la nation s'enrichit.

« Or, c'est de la Nation tout entière, qui sur son capital et ses revenus, est caution de la dette de l'Etat et c'est au nom de la Nation qu'ont été acceptés le traité de Versailles, l'état de paiement établi par la Commission des Réparations, et les conditions exposées au mois de mars 1921 dans l'ajournement collectif des Alliés.

« En défendant ses droits, la France fait œuvre de loyauté puisqu'elle défend par là même, les accords internationaux et elle n'obéit ni à l'esprit de rancune et de haine, ni aux suggestions de l'égoïsme. »

La restauration des provinces dévastées

« Elle a le vif désir de voir l'Europe et le monde échapper le plus tôt possible au douloureux mal qui pèse sur eux.

« Mais le Gouvernement considère que les conditions essentielles d'une réorganisation économique générale sont la restauration des provinces dévastées, particulièrement dans les deux pays qui ont été les premiers atteints par l'Allemagne, qui ont été inséparables dans l'épreuve et qui témoignent à rendu pour jamais inséparables : la Belgique et la France.

« Le problème des réparations domine donc tous les autres et si l'Allemagne, dans cette question capitale manque à ses obligations, nous aurons à examiner après avis de la Commission des Réparations les mesures à adopter ; et la première sera certainement, sans préjudice des gages et garanties dont la nécessité pourra être reconnue, l'établissement d'un contrôle sévère et efficace, sur le budget de Reich, les émissions de papier et les exportations.

« Si important que soit ce projet pour l'avenir de la France, il ne doit cependant pas nous faire oublier les autres clauses du

traité de Versailles, tels que le désarmement et la punition des coupables. Tant qu'elles ne seront pas exécutées, nous serons autorisés à déclarer que les délais d'évacuation de la rive gauche du Rhin n'ont pas commencé à courir. C'est la thèse qu'il constamment soutenue le gouvernement français. Plus que jamais, il importe de la maintenir. »

La Conférence de Gènes

« Dans ces diverses questions, nous nous efforcerons de nous mettre loyalement d'accord avec nos alliés.

« Le Gouvernement tiendra à honneur de continuer son concours le plus actif à la Société des Nations.

« Les invitations pour la Conférence de Gènes ont été lancées par les puissances alliées. Nous insisterons pour que les conditions déterminées dans le protocole de Cannes soient acceptées ou refusées par les délégués avant toute discussion et pour qu'aucune des stipulations des traités ne puissent être, même indirectement, débattues par la Conférence.

« Faute de garanties précises à cet endroit, nous serons forcés de reprendre notre liberté d'action. »

Le pacte franco-anglais

« Nous serons très heureux si un pacte destiné à la consolidation de la paix peut être bientôt signé entre l'Angleterre et la France.

« Nous ne doutons pas que, devant profiter aux deux pays, il ne soit conclu entre eux sur un pied de parfaite égalité.

« Nous aurons en même temps à nous concerter avec l'Italie et avec l'Angleterre pour essayer de prévenir en Orient une reprise des hostilités entre les Turcs et les Grecs, pour réaliser, d'accord avec nos alliés, le bénéfice de la convention d'Angora et pour ramener enfin la tranquillité aux portes de l'Europe. »

Avec nos Alliés

« Vis-à-vis de nos nos alliés, nous aurons la préoccupation constante de n'employer que le langage de la modération, de la franchise et de l'amitié, mais nous savons qu'ils ne se froisseront jamais de nous voir soutenir avec une courtoise fermeté les intérêts de la France, comme eux-mêmes ils soutiennent les leurs. »

« Dans cette œuvre nationale, nous ne pouvons réussir qu'avec l'appui des Chambres. Nous faisons appel à tous ceux d'entre vous qui, sentant la gravité de l'heure, sont prêts à s'unir dans le respect des lois de la République, pour la sauvegarde des droits de la France. »

Les interpellations

M. Raoul Péret donne lecture d'une demande d'interpellation déposée par M. Girod et des interpellations déposées par MM. Cachin, Varennes, Sangnier et Bonnet.

La discussion immédiate est ordonnée. La Chambre est bruyante et le président doit intervenir énergiquement pour rétablir l'ordre et le silence.

L'interpellation de M. Girod est lue. Il dit que ses amis et lui ont éprouvé de l'inquiétude en apprenant la fusion du ministère de la Guerre et du ministère des Pensions, mais les déclarations de M. Maginot sont de nature à le rassurer jusqu'à un certain point de vue.

Les critiques de M. Varennes

M. Varennes, député du Puy-de-Dôme prend ensuite la parole au nom des socialistes.

Il s'excuse de venir interpellier un ancien président de la République. Il félicite M. Poincaré d'être rentré dans la bataille.

« Mais, dit-il, à notre point de vue, vous êtes rentré d'un mauvais côté et nous serons vos adversaires résolus. »

Puis, au milieu de l'approbation de l'extrême-gauche et des protestations de la droite, il continue :

« Votre arrivée au pouvoir a créé une grande émotion. Des légendes vous entourent. La constitution de votre cabinet et votre déclaration ne sont pas de nature à nous rassurer d'une façon définitive. Au lieu d'un ministère d'union nationale, vous avez relégué le Ministère Briand sans M. Briand.

L'orateur s'élève vivement contre les ministères de concentration et critique le programme du nouveau gouvernement.

M. Cachin a des craintes

M. Cachin prend la parole. De nombreux députés de la droite et du centre quittent leur banc.

Après quelques mots sur la loi de huit heures et avoir montré que le prolétariat est prêt à lutter énergiquement pour conserver les quelques droits acquis par la conférence de Gènes, M. Cachin se félicite du succès de la politique préconisée par lui et ses amis à savoir qu'il n'y aura pas de paix sans la collaboration de toutes les nations.

M. Marc Sangnier affirme que le traité de Versailles ne contient que des possibilités et que la politique de demain ne peut pas être autre que celle pratiquée hier.

M. Poincaré répond

Et M. Poincaré monte à la tribune. Le silence s'établit aussitôt.

« premiers nuages s'amoncèrent sur les Balkans. Nous nous sommes efforcés de conjurer le danger. »

« La guerre a éclaté malgré le gouvernement français. »

Tous les députés se lèvent à l'exception des socialistes pour applaudir.

Un incident

M. Poincaré, parlant du pacte franco-anglais, dit qu'il ne sera pas conclu dans l'intérêt seul de la France ou de l'Angleterre. Dans un tel pacte, il y a ni protecteurs ni protégés ; il y a des amis, des associés, et dans cette association, il faut autan que possible prévoir tous les symptômes de nouveaux conflits.

« J'accepte volontiers l'augure que l'Allemagne se démocratisera et deviendra pacifique, mais en attendant je dois comme M. Briand l'a dit à Washington, constater que ni matériellement elle n'est désarmée. »

M. Varennes. — A qui la faute ?

M. Clauzet. — Pourquoi avez-vous permis à l'armée allemande de conserver ses armes au lieu de la désarmer sur les champs de bataille ?

M. Poincaré. — Le président de la République ne signe pas les armistices. Vous cherchez un vain mal signataire.

M. Barthe. — Ponce-Pilate ?

M. Raoul Péret. — Cette attitude est indigne d'un représentant du peuple.

Quelques députés communistes crient : La Haute-Cour !

M. Poincaré. — Vous me reprochez de me lever les mains de la question de l'armistice. Vous ne trouvez toujours pour répondre sur les faits dont je suis responsable.

« Vis-à-vis de nos alliés, nous aurons la préoccupation constante de n'employer que le langage de la modération, de la franchise et de l'amitié, mais nous savons qu'ils ne se froisseront jamais de nous voir soutenir avec une courtoise fermeté les intérêts de la France, comme eux-mêmes ils soutiennent les leurs. »

« Dans cette œuvre nationale, nous ne pouvons réussir qu'avec l'appui des Chambres. Nous faisons appel à tous ceux d'entre vous qui, sentant la gravité de l'heure, sont prêts à s'unir dans le respect des lois de la République, pour la sauvegarde des droits de la France. »

« La discussion immédiate est ordonnée. La Chambre est bruyante et le président doit intervenir énergiquement pour rétablir l'ordre et le silence. »

« L'interpellation de M. Girod est lue. Il dit que ses amis et lui ont éprouvé de l'inquiétude en apprenant la fusion du ministère de la Guerre et du ministère des Pensions, mais les déclarations de M. Maginot sont de nature à le rassurer jusqu'à un certain point de vue. »

« Mais, dit-il, à notre point de vue, vous êtes rentré d'un mauvais côté et nous serons vos adversaires résolus. »

Puis, au milieu de l'approbation de l'extrême-gauche et des protestations de la droite, il continue :

« Votre arrivée au pouvoir a créé une grande émotion. Des légendes vous entourent. La constitution de votre cabinet et votre déclaration ne sont pas de nature à nous rassurer d'une façon définitive. Au lieu d'un ministère d'union nationale, vous avez relégué le Ministère Briand sans M. Briand. »

L'orateur s'élève vivement contre les ministères de concentration et critique le programme du nouveau gouvernement.

M. Cachin prend la parole. De nombreux députés de la droite et du centre quittent leur banc.

Après quelques mots sur la loi de huit heures et avoir montré que le prolétariat est prêt à lutter énergiquement pour conserver les quelques droits acquis par la conférence de Gènes, M. Cachin se félicite du succès de la politique préconisée par lui et ses amis à savoir qu'il n'y aura pas de paix sans la collaboration de toutes les nations.

M. Marc Sangnier affirme que le traité de Versailles ne contient que des possibilités et que la politique de demain ne peut pas être autre que celle pratiquée hier.

Et M. Poincaré monte à la tribune. Le silence s'établit aussitôt.

« Ce n'est pas sur mon passé, dit-il, c'est sur mes actes futurs que vous aurez à me juger. Pourtant je n'ai rien à cacher. »

« Passionnément j'ai toujours voulu servir le pays. J'étais président du Conseil lorsque les

comme il le l'Allemagne vis-à-vis de nous. (Applaudissements sur tous les bancs, sauf l'extrême-gauche.)

Le succès du président du Conseil a été incontestable.

La parole est à M. Herriot.

M. Herriot dit qu'à la conférence de Gènes la France ne doit pas avoir la faiblesse de laisser l'Allemagne joindre la question des réparations à celle du relèvement économique de l'Europe. C'est un devoir impérieux de notre gouvernement de déjouer une manœuvre qui est celle de la finance internationale.

M. Herriot démontre qu'à l'Armistice la situation financière de l'Allemagne était aussi bonne que celle des autres pays. Mais par l'inflation fictive et le refus de recourir aux impôts, elle a décapé le déficit. Les réparations ne pourront nous être payées que si le commerce et l'industrie allemande consentent les sacrifices indispensables.

M. Herriot termine en disant que le gouvernement, pour l'application des principes politiques extérieurs, peut compter sur le concours du parti radical.

La clôture est prononcée.

Les ordres du jour

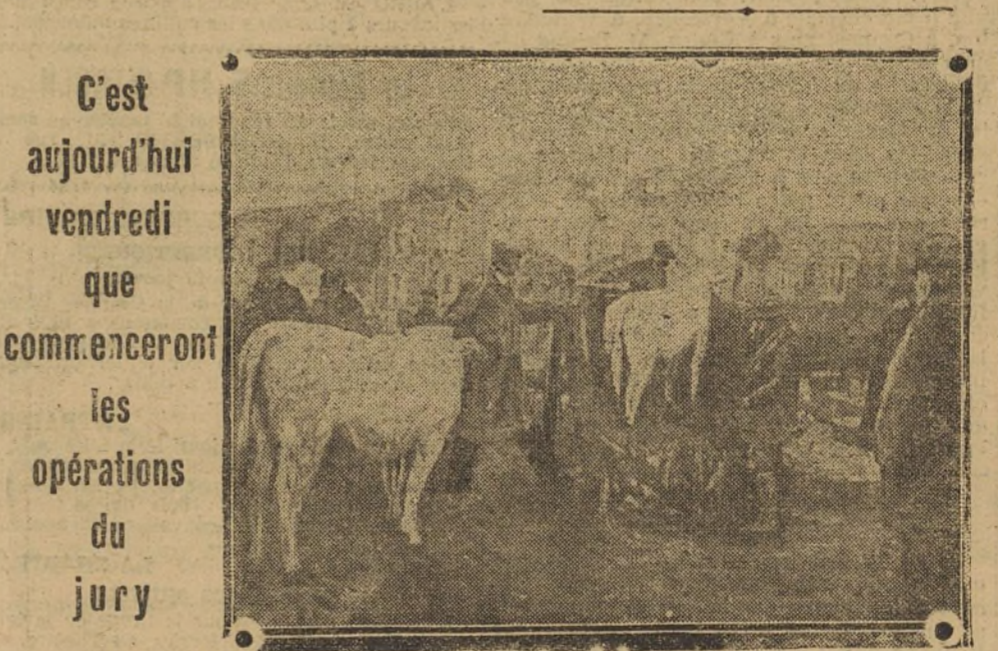
Le président lit les deux ordres du jour déposés : le premier de M. Arago et de plusieurs de ses collègues approuvant les déclarations du gouvernement ; le second de M. Varennes et ses collègues socialistes prescrivant une politique d'entente et de solidarité internationales.

M. André Lefèvre dit qu'il regrette de ne pouvoir accorder sa confiance au président du Conseil.

Il dit ne pas comprendre comment M. Barthou, à 15 jours de la discussion des lois militaires, a abandonné le ministère de la guerre.

« Le décret visant le maréchal Pétain m'inquiète dit l'orateur, mais le maréchal est hors de cause ; il a la confiance entière de la France. Mais le décret donne au maréchal l'inspection générale de l'armée. Or, il l'avait déjà. Je m'inquiète pour le ministre et je trouve qu'il n'est pas bon que l'honneur, sur lequel portera la responsabilité de commander l'armée, »

Le Concours agricole de la Nièvre est ouvert à Nevers



(Phot. et cliché Paris-Centre)

L'ARRIVÉE DES BOVINS

Malgré un froid très vif, les curieux étaient nombreux, hier matin, sur le champ de foire, pour assister aux derniers préparatifs du concours agricole.

A l'heure où nous écrivons ces lignes, tout est définitivement au point. La félicité circule autour des stands, examinant attentivement les dernières nouveautés, les derniers perfectionnements de la mécanique agricole.

Le coup d'oeil d'ensemble est merveilleux. A voir tant de machines, se croirait-on sur un champ de foire ?

Non. C'est un vaste atelier qui en quelques heures, s'est installé au cœur de notre ville. Les mécaniciens et leurs aides s'efforcent au mieux le terrain pour placer leurs machines. Quand tout est paré, ils procèdent aux essais.

Et alors, les bêtises fonctionnent, les écroues tournent à vide, les pompes donnent leur maximum de rendement, les moteurs des « tanks » gazent.

Une odeur acre d'essence, de cambouis se mélange aux vapeurs qui s'exhalent des bilères sur lesquelles ont reposé les gros bœufs blancs qui vont prendre part au concours.

Et au milieu d'un bruit infernal, des ordres brefs, des commandements, des cris, des exclamations.

Durant toute la journée les animaux inscrits sont débarqués des voitures spéciales qui les amènent.

Toureaux, dont la beauté s'allie à la force, à la puissance ; vaches passibles qui se laissent facilement conduire, veaux apués dont les gros yeux cignotent au moindre geste du mélayeur.

Tout ce monde arrive, arrive sans cesse

soit mis en cause à propos de discussions où seul le ministre avait été mis en cause.

« Le réservoir ma confiance, je m'abstiens. »

M. Maginot répond qu'il a préparé le décret en accord avec le vice-président du Conseil supérieur de la guerre.

Le président met alors aux voix la priorité de l'ordre du jour Arago qui est adoptée par 472 voix contre 107.

La Chambre fixe à jeudi l'élection d'un vice-président en remplacement de M. Raiberti.

Demain après-midi, discussion du projet de loi sur les cinématographes, budget des dépenses reconstruites, etc.

Sur la demande de M. Fabry, la Chambre décide que le projet relatif au recrutement de l'armée viendra après le budget des dépenses reconstruites.

La séance est levée à 20 h. 30 et renvoyée à demain 15 heures.

« La séance est levée à 20 h. 30 et renvoyée à demain 15 heures. »

« La séance est levée à 20 h. 30 et renvoyée à demain 15 heures. »

« La séance est levée à 20 h. 30 et renvoyée à demain 15 heures. »

« La séance est levée à 20 h. 30 et renvoyée à demain 15 heures. »

« La séance est levée à 20 h. 30 et renvoyée à demain 15 heures. »

« La séance est levée à 20 h. 30 et renvoyée à demain 15 heures. »

« La séance est levée à 20 h. 30 et renvoyée à demain 15 heures. »

« La séance est levée à 20 h. 30 et renvoyée à demain 15 heures. »

« La séance est levée à 20 h. 30 et renvoyée à demain 15 heures. »

« La séance est levée à 20 h. 30 et renvoyée à demain 15 heures. »

« La séance est levée à 20 h. 30 et renvoyée à demain 15 heures. »

« La séance est levée à 20 h. 30 et renvoyée à demain 15 heures. »

« La séance est levée à 20 h. 30 et renvoyée à demain 15 heures. »

« La séance est levée à 20 h. 30 et renvoyée à demain 15 heures. »

« La séance est levée à 20 h. 30 et renvoyée à demain 15 heures. »

« La séance est levée à 20 h. 30 et renvoyée à demain 15 heures. »

« La séance est levée à 20 h. 30 et renvoyée à demain 15 heures. »

« La séance est levée à 20 h. 30 et renvoyée à demain 15 heures. »

« La séance est levée à 20 h. 30 et renvoyée à demain 15 heures. »

fares d'or, l'éclatement de leurs produits à nuls autres pareils.

Nous souhaitons également bonne réussite à M. Beherlet, dont le buffet est largement approvisionné.

R. KRAEMER.

Nos lecteurs n'oublieront pas de visiter le stand des brèchettes For-West, remarquables par leur simplicité mécanique et leur grand bon marché.

Leur fonctionnement est garanti pendant 10 ans.

Elles sont présentées à l'intérieur du hall par MM. Libault frères.

Remarque à l'intérieur du hall des animaux l'installation de la réplique Baratte métallique « CANTY ». Un grand choix de barattes de toutes dimensions est exposé par M. J. CANTY, constructeur à Saint-Parize-le-Châtel (Nièvre).

Le Sénat applaudit la déclaration ministérielle lut par M. Barthou

PARIS, 19 janvier. — M. Bourgeois ouvre la séance à 15 h. 15.

Il prononce l'éloge funèbre de M. Sauvan, sénateur des Alpes-Maritimes, décédé.

M. Barthou lit ensuite la déclaration ministérielle qui est accueillie et dont les principaux passages sont chaleureusement applaudis.

Le président fait connaître qu'il a reçu de M. Deschanel une demande d'interpellation sur la politique extérieure du gouvernement. Cette discussion viendra en séance publique, après que le gouvernement aura été entendu par la commission des affaires étrangères.

M. Béranger dépose ensuite l'avis de la commission des finances, relatif au projet de loi sur le programme naval.

Le Sénat s'ajourne au mardi 24, à 15 heures. Puis la séance est levée.



Très belle partie dimanche, au stade de la Gare, organisée au dernier moment, qui mit aux prises le redoutable quelle première de l'Argo-Sport-Oriental (équipe correspondante du Club-Athlétique Pithiviers) et un match nul, par 2 à 2.

LUZY CONTRE SAINT-LÉGER-DES-VIGNES

Dimanche prochain, les équipes premières de ces deux sociétés se rencontreront à Saint-Léger-les-Vignes, en un match comptant pour le championnat de la Nièvre (promotion).

Beau match en perspective. L'équipe Luzyoise voudra maintenir sa réputation n'ayant été battue qu'une seule fois depuis un an, par pénalty.

VELO CLUB CREUSOTIN

Une réunion générale des membres du Vélo-Club Creusotain aura lieu ce soir vendredi à 20 h. 30, au siège social, café de l'Industrie : remise des cartes de membres actifs et honoraires pour l'année 1932 ; discussion du règlement de la caisse de secours.

CLUB NIVERNAIS D'AMATEURS

Dimanche dernier a eu lieu la première des conférences qu'organise la section de préparation militaire du C. N. A. Un officier du 13^e, qui avait pris comme sujet « La préparation militaire », a exposé les diverses sortes de l'instruction physique et de celle qui sera dans un avenir prochain. Il a décrit ensuite, en termes heureux, la vie du troupien pendant la guerre : la figure du cuisinier supérieurement présentée, les fatigues de toutes sortes de l'instruction si vaillamment supportées, la vie de la tranchée et au cantonnement de repos, ont intéressé au plus haut point les jeunes gens qui se préparent à partir au régiment.

M. le commandant Soularé, en quelques mots indiqua combien les idées du conférencier étaient justes et correspondaient à la réalité.

Une série de projections fit défiler sous les yeux un certain nombre de vues prises dans les tranchées où les spectateurs purent reconnaître les types classiques que leur avait décrit le conférencier.

« La bataille pour Verdun ». La prochaine conférence qui sera faite par M. le capitaine de réserve Marlin, aura lieu le dimanche 24 janvier à 5 h. 30, au soir, salle de l'école de Loire.

Une soixantaine de projections permettront de suivre les péripéties diverses de la lutte pour Verdun, grâce à des photographies prises au moment de la bataille.

Candidats au C.P.S.M. — La séance de tir aura lieu dimanche prochain à 9 heures précises. Les jeunes gens sont priés d'être exacts.

LE FOOT-BALL ASSOCIATION AU CREUSOT

Jeunesse ouverte. — Dimanche, le Club athlétique de Chalou (2) ne se déplaça pas au Creusot. Ce forfait fut très regrettable. Le match d'équipes premières, qui eut lieu à Chalou, se termina sur la victoire par 4 buts à 2. Les soccers de la Joc se ressentirent de leur inaction d'un mois et se montrèrent le plus souvent maladroits.

Dimanche prochain, les deux équipes d'association se rencontreront à Montcuve-les-Mines. Ces rencontres avec le Sporting-Club Montcuveien seront un précieux entraînement pour les champions qui recommenceront les 5 et 12 février. Ce soir, réunion des joueurs.

Marché de la Villette

Amenés. — Bœufs, 1.611 ; vaches, 605 ; lauroux, 265 ; veaux, 1.226 ; moutons, 11.360 ; porcs, 4.584.

Vendus. — Bœufs, 1.600 ; vaches, 790 ; lauroux, 255 ; veaux, 1.226 ; moutons, 11.150 ; porcs, 4.584.

Cours au kilo net. — Bœufs, 1^{re} qualité, 5.60, 2^e 4.80, 3^e 4.10, prix ext., 2.00 à 6.10 ; vaches, 5.60, 4.80, 3.80, 2.00 à 6.30 ; lauroux, 4.40, 4.00, 3.80, 2.00 à 4.60 ; veaux, 6.50, 6.40, 3.30 à 10.40 ; moutons, 9.40, 7.70, 6.70, 4.30 à 9.90 ; porcs, 5.72, 5.42, 5.14, 3.42 à 5.84.

Cours au kilo vif. — Bœufs, 1^{re} qualité, 3.36, 2^e 2.64, 3^e 2.25, prix ext., 1.00 à 3.66 ; vaches, 3.36, 2.58, 2.00 à 1.00 à 4.72 ; lauroux, 3.42, 2.90, 2.00, 1.00 à 2.65 ; veaux, 5.34, 3.84, 2.31, 1.65 à 6.24 ; moutons, 4.70, 3.85, 3.35, 2.40 à 4.95 ; porcs 4.00, 3.80, 3.60, 2.60 à 4.10.

PHYSIONOMIE DU MARCHÉ

Bœufs. — La vente est calme et les cours s'inscrivent en baisse sur les premières qualités.

Veaux. — Vente bonne, cours en hausse.

Moutons. — Vente calme, cours en baisse légère.

Porcs. — Vente calme, cours en baisse.

Marché de Lyon-Vaise

Moutons. — Amenés 270, renvois 0. Moutons de pays, de 500 à 900. Cours en hausse. Cote 1^{re} qualité, 3.70, 2^e 3.60, 3^e 3.40. Prix extrêmes de 3.30 à 3.80. Vente calme.

La Grande marque d'huile SUPER-OIL

pour Moteurs et industrie

Exposé au Concours agricole de Nevers

VISITEZ SON STAND

Dernière Heure

DEUXIEME EDITION. — 9 H. MATIN

Le vote de nos députés dans l'ordre du jour de confiance

PARIS, 19 janvier. — Voici le vote des députés de notre région dans le scrutin sur l'ordre du jour Arago :

NIÈVRE. — MM. Geoffroy-Saint-Hilaire et Régner ont voté pour ; Bourcier et Renaud se sont abstenus ; Loquin a voté contre.

SAONE-ET-LOIRE. — M. Lavan s'est abstenu ; tous les autres ont voté pour.

ALLIER. — MM. Dodot et Lamoureux se sont abstenus ; tous les autres ont voté pour.

CHER. — M. Laugier a voté contre ; M. Valude s'est abstenu ; les autres ont voté pour.

LOIRET. — MM. Dezarnauds et Roux ont voté contre ; les autres pour.

YONNE. — Tous les députés ont voté pour.

Les trois millions disparus de la caisse du payeur ont été retrouvés dans des bidons de pétrole

CASABLANCA, 19 janvier. — Le chef de la streté, M. Guidicelli, a opéré huit arrestations qui ont amené la découverte des trois millions dérobés dans la caisse du payeur de l'Oued-Zem. Les billets de banque ont été retrouvés dans des bidons à pétrole enfouis dans des ruines situées à proximité du camp militaire.

La composition des cabinets Gaston Vidal et de l'Agriculture

PARIS, 19 janvier. — M. Gaston Vidal, sous-secrétaire d'Etat de l'Instruction publique, chargé de l'enseignement technique et de l'éducation physique, a composé son cabinet comme suit :

Chef de cabinet : M. Charles Schessler ; chef-adjoint pour l'enseignement technique : M. Marc-Edouard Colette, publiciste ; chef-adjoint pour l'éducation physique : M. Roger Magnanou, publiciste ; chef du secrétariat particulier : M. Léon Vibert, publiciste ; conseiller technique : M. Raoul Morlier, professeur, docteur en lettres, attaché : MM. Jacques Aublanc et Félix Dégrange.

Le cabinet du ministre de l'Agriculture est ainsi composé : chef de cabinet : M. Paul Marigny, juge au tribunal de la Seine, qui a déjà rempli des fonctions analogues au ministère du Travail ; chefs-adjoints : MM. Charles Brasart, inspecteur des Associations agricoles ; Vanrooy, inspecteur des Forêts ; chef du secrétariat : M. Pascal, conseiller de préfecture.

En attendant la Conférence Moscou renforce son armée

ZURICH, 19 janvier. — Un radiogramme de Moscou du 18 janvier dit :

« Au cours de la séance solennelle du Soviet de Moscou qui eut lieu sous la présidence de Kameneff, et à laquelle assistaient des représentants de la garnison, des syndicats et des conseillers d'usine, Trotsky a prononcé un discours sur la situation internationale.

« Le monde capitaliste, a-t-il dit, cherche vainement son équilibre perdu depuis la guerre. Tout à tour, son centre de gravité a été cherché à Versailles, à Washington, à Cannes, puis à Gènes. M. Briand décide de tomber en pratiquant une politique de gauche en faveur de la reconnaissance de la République soviétique, prévoyant que les événements se développeront dans ce sens. Ou bien le nouveau ministère français prendra part à la Conférence de Gènes, c'est-à-dire notre désir, car nous espérons que tous les participants feront progresser la cause de la paix — ou bien la France se lancera dans de nouvelles interventions en poussant contre la Russie des Etats limitrophes. Il y a une presque égalité de chances pour et contre. Par conséquent, la Russie doit se tenir prête à des pourparlers diplomatiques et à de nouvelles offensives. Dans ces conditions, il importe que les armées rouges soient améliorées et affermissent en valeur.

VERS PAQUES LE PAPE TIENDRA UN CONSISTOIRE

ROME, 19 janvier. — C'est vers Pâques que le Souverain Pontife tiendra un Consistoire au cours duquel, selon toute vraisemblance, seront créés les cardinaux Mgr Bonzano aux Etats-Unis ; Mgr Locatelli au Portugal ; Mgr Nasalli, archevêque de Bolzano.

On ignore ce qui sera décidé pour les nouveaux cardinaux français. On dit que Mgr Chapon, évêque de Nice, aurait déclaré, si, comme on le prévoit, Mgr Locatelli est créé cardinal, Mgr Dolci irait le remplacer à Lisbonne ; Mgr Ventenini en Hollande serait nommé délégué apostolique à Constantinople et on émet l'hypothèse que Mgr Serra, commissaire apostolique à Paris, le-Siècle, pourrait être nommé intendant en Hollande.

ENTRE MERE ET FEMME

CAEN, 19 janvier. — Lors de l'arrivée du dernier convoi de corps de militaires ramenés du front, le cadavre du brigadier Beaudouin, né dans la Somme, fut réclamé à la fois par la veuve et par la mère qui vivent en mauvaise intelligence. La veuve mit opposition à la remise du corps à la mère. A la sortie du cercueil de la gare, et amena sa belle-mère devant le tribunal des référés. Celui-ci décida de remettre la dépouille du brigadier Beaudouin à la veuve. L'inhumation du corps a eu lieu hier.

ON ARRÊTE UN DESERTEUR PORTE DISPARU DEPUIS LE KEMMEL

TROYES, 19 janvier. — Ce matin, la gendarmerie de Brienne-le-Château a arrêté dans un bois où il travaillait, le nommé Laurent Bournot, 32 ans, ex-soldat au 14^e d'infanterie, porté comme disparu à l'attaque du mont Kemmel, le 29 avril 1918. Sa mère, qui a touché son pécule, est morte l'an dernier, convaincue que son fils avait été tué à l'ennemi. En réalité, Bournot avait abandonné le 10 avril 1918, son régiment qui était enveloppé vers le nord. Bournot sera traduit devant le conseil de guerre.

NIÈVRE

Un fils trouve son père asphyxié par une fuite de gaz d'éclairage

FOURCHAMBAULT, 19 janvier. — M. Henri Valan, boulangier, rue de l'Usine, montait dans sa chambre, dimanche matin, vers 7 h. 30, quand, arrivé au premier étage, il perçut une forte odeur de gaz semblant provenir de la chambre de M. Valan père, âgé de 70 ans, facteur des postes, domicilié à Ivoyle-Pré (Cher), actuellement chez son fils. Ayant ouvert la porte, M. Valan trouva son père râlant sur son lit. Le malade est décédé mardi sans avoir repris connaissance.

D'après les constatations du directeur de l'usine à gaz, une fuite existerait à l'intérieur d'un mur creux situé sous la chambre de M. Valan père et le gaz se serait infiltré à travers les jointures du parquet.

TRIBUNAL CORRECTIONNEL de Nevers du 19 janvier

L'audience du tribunal correctionnel n'est ouverte qu'à 13 h. 30 sous la présidence de M. Villemont président du tribunal civil, assisté de MM. Lavondès, juge au siège et Loos, juge de paix du canton de Nevers.

Pour défaut de comparution, M. Lécuyer, Jules Lucas, sans domicile fixe, 4 jours de prison.

Pour vol qualifié et vagabondage, Jean-Baptiste Baurry, déjà condamné plusieurs fois, est condamné à 3 mois et un jour d'emprisonnement.

Said Samit, saïet algérien, inculpé à la fois de faux témoignage, vol d'argent et d'effets et coups et blessures est condamné à 1 an de prison sans sursis.

Marcel Tessier, d'Avallon, comparant sous l'inculpation de blessures par imprudence.

Après une habile plaidoirie de M. Tricot, le tribunal lui inflige 100 francs d'amende.

Pour violences, Emile Péron, de Fourchambault 8 jours de prison, par défaut.

Pour coups et blessures, Pierre Odin, également de Fourchambault, deux mois d'emprisonnement sans sursis.

Le marocain Aliou Ben Zaid, débiteur de boissons à La Machine, poursuivi par défaut d'affichage atrape 30 francs d'amende après plaidoirie de M. Lhopied.

Pour le même délit Mohamed Ben Mohamed, sujet marocain même peine.

Mme veuve Millet de Verneuil, fait appel d'un jugement rendu par M. le juge de Paix du canton de Deize, le condamnant à 3 jours de prison et 15 francs d'amende pour coups et lésions corporelles infligés à son mari.

Après un éloquente plaidoirie de M. Tricot, le tribunal lui inflige la réduction de la peine d'emprisonnement à 1 jour, mais l'amende est maintenue.

Jean Pétrot, de Garçhizy fait opposition à un jugement rendu par le tribunal correctionnel de Nevers, le condamnant à 6 jours de prison et 100 francs d'amende pour coups et blessures.

Après plaidoirie de M. Tricot le tribunal prime la prison et réduit l'amende à 30 fr.

L'INDICATEUR GUIDE DU CENTRE EST PARU

Il est le plus complet des indicateurs régionaux :

- Les chemins de fer ;
- Les services d'autobus et de voitures publiques ;
- foires et marchés ;
- Un guide routier ;
- Une carte régionale ;
- Allier, Cher, Nièvre, Saône-et-Loire, Yonne, Loiret

Prix : 1 fr. 50

En vente partout

Les agriculteurs s'intéressant au progrès, ont reçu avec plaisir à notre concours, l'avant-train tracteur AGRO et sont allés le voir faire son joli travail de labour à plat aux environs. Ils se sont ainsi rendu compte que cet appareil est un bien conçu spécialement pour les cultures marocées 1. Son poids bien étudié et ses roues à adhérence parfaite, font qu'il cramponne le sol sans le lasser.

Il est facile à conduire : un volant de direction et deux manettes seulement commandant les gaz et le freinage.

Il est maniable : c'est sa plus grande qualité ; un dispositif spécial agissant sur des boîtes à vis, permet de mettre volontairement l'un ou l'autre des deux roues au point mort. Arrivé au bout du sillon, l'appareil pivotant autour d'une de ses roues, entraîne le corps de la charrue ; celle-ci se retourne automatiquement dans ce mouvement sans aucun effort à fournir par le cultivateur.

Dans son demi-tour, l'ensemble de l'attelage ne laisse qu'une fourrière de 3 mètres.

L'AGRO est donc bien l'appareil conçu pour les travaux à plat dans les cultures marocées.

La Nouvelle 5 HP CITROEN

sera aux essais du vendredi 20 janvier au samedi 21 inclus. S'inscrire BERTIN, 31, rue de Mousses, Nevers, jusqu'à 22 inclus.

COSNE-SUR-LOIRE TRIBUNAL CORRECTIONNEL

Audience du 18 janvier.

Poursuit, cultivateur à la Grande Brosse, commune de Douzy, est condamné à 16 francs d'amende et 25 francs de dommages pour chasse sans autorisation sur le terrain de M. René Monmignot, minotier à Douzy.

ENTRAINS

Acte de probité. — Le jour de la fête, un portefeuille contenant une forte somme a été trouvé rue du Chapeau-Rouge, par M. Lucien Colinet, de Forges et Mme veuve Lebois, qui se sont empressés de déposer leur trouvaille à la mairie.

LA CHARITÉ

CONCERT DES MUTILES

Le concert organisé pour le tirage de la tombola doit avoir lieu le 5 février, au Théâtre.

Il est rappelé que le produit de ce concert sera versé à la caisse des combattants, et le produit de la tombola organisée par les Dames de charité doit être versé à la caisse des mutiles.

Les deux associations réunies le dimanche 15 janvier, font donc appel au public pour que tous les billets de la tombola soient placés au plus tôt.

Des carnets ont été déposés chez MM. Foucault, Delavange, Douze, Heq, Sellier, François Ducourtil.

Les lots seront exposés à partir du 25 courant chez M. Guyot Jean-Marie.

CHER

Le blessé de Vauzelles a succombé à ses blessures après d'horribles souffrances

M. Charles Petit, l'ouvrier de la C. G. C. E. M. de Vauzelles qui, mercredi matin, tomba dans une cuve de poissade bouillante, est décédé à l'Hôpital Général de Nevers, après d'horribles souffrances.

Comme nous le laissons supposer hier, les brûlures causées par la poissade ne pardonnent pas et malgré tous les soins dont le blessé a été l'objet, le dénouement que nous redoutions s'est malheureusement produit.

NEVERS

ACCIDENT RUE DU COMMERCE

Hier soir, vers 7 heures, la rue du Commerce de Nevers, au carrefour de la rue de l'Éclairage, un cheval attelé à un léger cabriolet appartenant à M. Lagarde, négociant à Nevers, place Saint-Laurent, remonta à toute allure la rue du Commerce ; la bête, sans doute emballée, n'aurait pas eu le temps de s'arrêter.

A l'angle des rues des Boucheries et Mercuriales, la voiture vint buter contre un auto rangé le long du trottoir et se renversa obstruant le passage et ayant été à deux doigts de tomber la vitrine du magasin Breyfus.

Le cabriolet est complètement détruit ; l'auto a son garde-boue arraché et diverses détériorations.

SOCIÉTÉ MIXTE DE TIR DE NEVERS

L'Assemblée générale de la Société Mixte de Tir de Nevers, aura lieu le dimanche 22 janvier, à 17 heures, salle des commissions, à la mairie de Nevers. MM. les membres actifs et honoraires sont instamment priés de vouloir bien y assister.

BEAU COUP DE LIGNE

Hier matin, M. Magne, courrier-convoqueur des P. T. T., à Nevers, pêchant au Pont Mal-Placé, a pris une carpe de 8 livres 100 grammes.

Détail curieux : Cette carpe était prise sous un sautoir de très bien choisis. Les yeux de maître, ils furent exécutés avec art et goût. La pianiste qui a joué la Poissade, de Chopin, s'est révoltée une véritable artiste. Le clou de la séance fut l'exécution de très artistiques chansons avec gestes de M. Gillet-Drochoch (un genre nouveau très apprécié). Les Gitanesses, le Ballet de Pierrots qui ont obtenu le plus franc succès. Mme Gerzat avec un goût artistique et musical a formé des élèves de premier ordre. Elle a su, avec des éléments très modestes, composer un programme extrêmement intéressant et qui a satisfait à la fois les amateurs et les artistes les plus difficiles.

UNE MATINÉE MUSICALE ET LITTÉRAIRE

Une matinée musicale et littéraire a été donnée le 15 courant, salle Saint-Jude, par les élèves de M. Gillet-Drochoch (un genre nouveau très apprécié). Les Gitanesses, le Ballet de Pierrots qui ont obtenu le plus franc succès. Mme Gerzat avec un goût artistique et musical a formé des élèves de premier ordre. Elle a su, avec des éléments très modestes, composer un programme extrêmement intéressant et qui a satisfait à la fois les amateurs et les artistes les plus difficiles.

Conférence-Concert du 24 janvier

Il est recommandé à tous les membres du Comité directeur d'envoyer d'urgence, au secrétaire, 24, rue des Arènes, à Bourges, la liste des personnes qui doivent recevoir la carte d'invitation telle qu'elle a été décidée lors de la réunion du 10 courant.

SOCIÉTÉ MIXTE DE TIR DU 6^e TERRITORIAL

Une assemblée générale aura lieu prochainement pour compléter le Comité, reviser les statuts et organiser les tir.

Le Comité adresse un pressant appel aux officiers de complément de Bourges pour qu'ils se fassent inscrire comme officiers de tir.

Les sociétaires désireux de poser leur candidature au Conseil d'administration, sont priés d'aviser un membre du Conseil de leur intention ; ce dernier en fera part au secrétaire. Nous faisons appel aux bonnes volontés.

UNION DES SOCIÉTÉS D'ÉDUCATION PHYSIQUE ET DE PRÉPARATION MILITAIRE

Comité départemental du Cher

L'Assemblée générale du Comité se réunira le 28 janvier, à 14 heures, Hôtel des Syndicats, rue Michel de Bourges, à Bourges, sous la présidence de M. de Vogüé, président.

Ordre du jour :

Rapport du délégué au Congrès de Rouen ;

Propagande ;

Coupes départementales de cross, foot-ball, tir, etc.

Cours d'entraînement au C.P.S.M. ;

Désignation des Sociétés affiliées.

CONGRÈS DES ASSOCIATIONS AGRICOLES DU CENTRE

Le prochain congrès de la Fédération des Associations Agricoles du Centre se tiendra à Bourges, les 11 et 12 février.

Le samedi à 10 heures, se tiendra l'assemblée nationale de la Coopérative des Agriculteurs du Cher. A 14 heures, le Conseil de la Fédération Départementale du Cher se réunira à l'Hôtel Lemaire. A 16 heures, les Agriculteurs du Cher recevront les membres du conseil de la Fédération Régionale du Centre.

Le 12, le Congrès tiendra sa séance dans la salle de la Chambre de Commerce à 10 heures et à 14 heures.

Nous publions prochainement l'ordre du jour du Congrès.

LE TEMPS. — Température nuit la plus basse, — 40^e. — Température jour à une heure + 4^e.

Hauts barométrique à une heure, 756 mm. Prévisions pour vendredi : même situation atmosphérique avec tendance à la pluie (Observations de M. l'abbé Mercu).

Incendie. — Mercredi soir, vers 22 heures, un feu de cheminée s'est déclaré chez M. Dujon, menuisier, 22 rue, Coursalon. Il fut éteint aussitôt.

ÉTAT-CIVIL

Naissance. — Simonne Ferrand, rue Louis Segret.

Décès. — André Gaillard, 25 ans, cour Jabin ; Marie Feuille, 78 ans, Enclos des Bénédictins.

FOEGY

Le conseil municipal est dissout

A la suite de dissensions qui se sont élevées au sein du conseil municipal et qui ont empêché jusqu'ici le vote du budget, le Préfet par décret du 12 janvier vient de prononcer la dissolution du conseil.

SANCERRE

REVISION DES LISTES ELECTORALES

Les listes électorales de la commune, rectifiées le 1^{er} janvier dernier, sont déposées au secrétariat de la mairie, où chaque intéressé pourra en prendre connaissance.

Les demandes en inscription ou en radiation seront reçues jusqu'au 4 février prochain, à midi. Les demandes qui parviendront après l'expiration de ce délai seront considérées comme nulles et non-avenues.

AUX HABITANTS QUI DESIRENT L'ÉLECTRICITÉ

Les habitants de la ville de Sancerre, désireux d'avoir une concession d'énergie électrique, sont avisés qu'ils peuvent se présenter à la mairie, où ils pourront consigner leur demande sur un registre mis à leur disposition par la Compagnie Continentale Edison.

VIERZON

ACCIDENTS A LA GARE

M. Vincent Perrot, tourneur au dépôt des machines, tournait une pièce. Un éclat lui sauta dans l'œil. Il devra cesser tout travail quatre jours.

M. Joseph Ferrand, homme d'équipe, se blessa au pouce droit en faisant un atelage. Repos : 6 jours.

M. Albert Gosnault, cantonnier, se déchira la main droite à une bavure d'un rail qu'il traitait. Huit jours de repos.

LUZY

ÉTAT-CIVIL

Décès. — Claudine Veillot, épouse Billard, 40 ans.

Mariages. — Philippe Duverne, et Claudine Brezol, de Luzy.

Décès. — M. Maurice Aubouss, 77 ans, 7 citations, croix de guerre, vient de recevoir la médaille militaire.

LOIRET

On a retrouvé la trace de l'escroc aux pièces d'or qui rayonne dans le Centre

Bourges, 19 janvier. (De notre correspondant particulier, par téléphone.) — Dès qu'elle fut saisie de la plainte de M. Grovisioir, la police se mit en campagne et ne tarda pas à retrouver la trace du filou et de ses complices, car on se trouve en présence d'une bande organisée, comprenant trois individus.

L'un d'eux assez élégant avait loué le jour du vol, vers trois heures et demie de l'après-midi un taxi, place de la Gare, qui avait déposé deux colis assez lourds retirés de la consigne et s'était fait conduire au bar Parisien, boulevard de la République. Il y était descendu pour rejoindre des amis et à son retour avait conclu un marché avec le chauffeur pour se faire conduire à Issoudun, il avait dans ce but versé 100 francs d'arrhes, remontant dans le taxi il se fit conduire à la poste, puis revint au bar. Là il fut rejoint par un autre individu dont le signalement correspondait à celui du pseudo Dubois qui a opéré chez M. Grovisioir.

Ils s'absentèrent ensemble quelques instants et quand ils revinrent un troisième personnage s'était joint à eux. Ils sautèrent dans le taxi et durent au chauffeur de les conduire en vitesse à Issoudun.

L'enquête a permis d'établir qu'ils dînèrent dans cette ville à l'hôtel, changèrent de costume et qu'à 21 h. 42 prièrent le train de Châteaufort. Là s'apercevant qu'ils avaient laissé à Issoudun une liasse de billets de banque, ils descendirent, revinrent en auto à l'hôtel. Une bonne avait trouvé les billets et les avait déposés au bureau. On les leur remit. Tout joyeux de tant d'honnêteté ils se ressourcèrent à nouveau chemin et à 21 h. 30 prièrent à Châteaufort le train pour Limoges. Ici on perd leurs traces et l'enquête continue.

PITHIVIERS

RENVERSEE PAR UNE AUTOMOBILE

Traversant Pithiviers, en automobile, M. Cotard, négociant à Narbonne, faubourg Gâtinais, fit entendre, à plusieurs reprises, son appareil avertisseur, mais une dame Bonnard, domiciliée à Chemault, ne l'entendant probablement pas, fut renversée et blessée assez sérieusement, mais sans gravité. Cette dame, après avoir reçu les soins du docteur Rousseau, a été transportée à l'hôpital.

REVISION DES LISTES ELECTORALES POUR 1932

Le tableau rectificatif des Listes Electorales pour 1932 comprenant les additions et radiations sera déposé à la Mairie à la disposition des intéressés du 16 janvier au 4 février 1932 inclus.

Les réclamations seront reçues pendant cette période.

TRouvailles. — Un marteau de couvreur, un billet de chambre de commerce, un chapeau d'essieu de voiture et un binocle.

CONTRIBUTIONS. — Les contribuables sont informés que l'établissement des impositions départementales et communales, contributions mobilières et patentes, sera déposé au secrétariat de la mairie, où les intéressés pourront en prendre connaissance pendant 10 jours, à partir du 23 janvier courant.

CEPOY

Contusions. — En fendant du bois, M. Henri Moulis, 34 ans, se blessa à la jambe gauche ; le mal s'envenima et le malade dut être dirigé sur l'hôpital.

MONTARGIS

TRIBUNAL CORRECTIONNEL

Audience du 18 janvier

Au début de son audience, le tribunal reçoit les présentations de serment, en vertu d'une délégation de la cour d'appel, de M. Ledoux Xavier, président, Arraud Alfred et Pochavin Joseph, juges et Masquin Victor, juge suppléant au tribunal de commerce.

M. Eugène Louis Perrotin, Fernand Boreau et Devrin, ont été entendus en qualité de gardes particuliers des propriétés de Mme veuve Xavier des Voisieux, à Ervauxville

ALLIER

Aux Assises de Moulins

La meurtrière de M. Doré est condamnée à 5 ans de prison

Son frère, dont la culpabilité n'a pu être prouvée, est acquitté

Audience de mercredi soir... C'est sur le coup d'une heure après midi que s'est terminée cette affaire.

Parmi les quelque trente témoins cités à la requête de l'un ou de l'autre parti, figurent des personnalités gannatoises appartenant à la municipalité, au monde du palais, au haut commerce, etc.

Après délibération, le jury rend un verdict négatif sur les deux questions posées. En conséquence, la Cour acquitte M. Martin, et condamne la partie civile aux dépens.

La session des assises est close... Cette contradiction n'est pas la seule. On relève aussi dans les déclarations de M. Doré, au sujet de la scène du drame, des contradictions qui vont jusqu'à la peine de mort.

M. le procureur de la République Mollet prononce un réquisitoire. Pour lui, la culpabilité de Désormière ne fait aucun doute et il lui apparaît de toute évidence que le crime avait été concerté entre le frère et la sœur.

Les débats sont clos après cette chaleur plénière. Au bout d'une heure de délibération, le jury rend son verdict. Le verdict écarte les circonstances aggravantes et la préméditation, et répond « oui » sur la question des circonstances atténuantes.

Le maire de Gannat poursuit en diffamation... Les prévenus sont acquittés.

Audience d'hier après-midi... A l'audience de vendredi, qui précède M. le président Sauty, a été appelée l'instance en diffamation intentée par M. Gilbert Larus, avoué à Gannat, et maire de cette ville, à M. Emile Martin, également avoué à Gannat.

Quant à Mrs Edith, je me rendis bientôt au théâtre. Elle n'avait pas l'air de s'être ennuyée. Elle avait l'air d'être au théâtre. Elle avait l'air de s'être ennuyée. Elle avait l'air d'être au théâtre.

« Allons ! encore un effort ! » disait-il, et des voix, après la séance, se mettaient à haletter comme font les marins qui haletent les barques sur la jetée.

Mrs Edith s'était donnée de cette manœuvre de la dernière heure et demanda ce qu'était devenue la grille qui faisait jusqu'alors l'ouverture de porte.

« Mais oui ! » dit-il, et elle se pencha vers lui et dit : « Mais oui ! » et elle se pencha vers lui et dit : « Mais oui ! »

« Mais oui ! » dit-il, et elle se pencha vers lui et dit : « Mais oui ! » et elle se pencha vers lui et dit : « Mais oui ! »

SAONE-LOIRE

AUTUN

Audience correctionnelle

Dans son audience, le tribunal correctionnel a prononcé les condamnations suivantes : Jacques Lagrange, charcutier, 41 ans, à Blois, 25 francs d'amende pour défaut d'affichage des prix.

Les Amis de la Musique. — Le 2^e concert de la Saison aura lieu au théâtre, le 6 février, à 20 heures 30, avec le concours du célèbre pianiste Édouard Risler, en récitation.

Eaux et forêts. — M. François, inspecteur des Eaux et Forêts, vient d'être nommé à la 2^e classe de son emploi.

Concert. — Le deuxième concert des Amis de la Musique aura lieu au théâtre, le 6 février à 20 h. 30 avec le concours du célèbre pianiste Édouard Risler, en récitation.

Accident. — Vers 4 heures, le nommé Lavigne, sujet espagnol, commis au Tour, 41, rue de la République, a été renversé par une voiture automobile.

LE GREUSOT GRAVE ACCIDENT... M. Claude Vachey, de Lury (Nièvre), âgé de 65 ans, domestique de ferme à Roche, près Issy-l'Évêque, sans profession, a été renversé par un arbre.

Pied déraillé. — Un manoeuvre des houillères, Lucien Chérel, 24 ans, habitant Montchassin, a eu le pied droit déraillé par la roue d'un wagon qui voulait dépasser.

Les Amis du Grusot. Conférence. Le comité des Amis du Grusot a organisé, le 25 et 26 janvier, une conférence sur l'histoire du Grusot.

Procès-verbal. — Sans plus se gêner, le nommé Joseph Sadovier, 40 ans, manoeuvre aux usines, habitant Essertenne, urina sur un trottoir, alors que des vespasiennes se trouvaient à proximité.

Mauvais piquet. — Un habitant de Issy-l'Évêque, M. G. G. G., 71 ans, a été frappé par un piquet de bois qui lui a traversé le bras.

BOURBON-LANCY Osbèques. — Mardi dernier, dans la matinée, ont eu lieu, à l'église de Bourbon-Lancy, les obsèques de M. Jean-Baptiste, 71 ans, cultivateur.

Concours de Nevers... Rixe sur la voie publique. — Vers 12 h. 15, une rixe a éclaté sur la voie publique entre Jean-Marie L..., 57 ans, cultivateur, et Philibert P..., 53 ans, maçon à Marcigny.

MARCIIGNY Rixe sur la voie publique. — Vers 12 h. 15, une rixe a éclaté sur la voie publique entre Jean-Marie L..., 57 ans, cultivateur, et Philibert P..., 53 ans, maçon à Marcigny.

THÉ CHAMBARD le plus agréable des Purgatifs, le meilleur remède de la CONSTIPATION

Renseignements agricoles

Foires et Marchés de la Région

Concours de taureaux reproducteurs de Saint-Amand-Montrond

BOURBON-LANCY (Stel-L.) — Foire. — Malgré le mauvais temps le champ de foire était assez bien garni.

BOURBON-LANCY. — Marché. — Assez bien approvisionné, surtout en produits de la basse-cour ; vente assez active.

BOURBON-LANCY. — Marché. — Assez bien approvisionné, surtout en produits de la basse-cour ; vente assez active.

BOURBON-LANCY. — Marché. — Assez bien approvisionné, surtout en produits de la basse-cour ; vente assez active.

BOURBON-LANCY. — Marché. — Assez bien approvisionné, surtout en produits de la basse-cour ; vente assez active.

BOURBON-LANCY. — Marché. — Assez bien approvisionné, surtout en produits de la basse-cour ; vente assez active.

BOURBON-LANCY. — Marché. — Assez bien approvisionné, surtout en produits de la basse-cour ; vente assez active.

BOURBON-LANCY. — Marché. — Assez bien approvisionné, surtout en produits de la basse-cour ; vente assez active.

BOURBON-LANCY. — Marché. — Assez bien approvisionné, surtout en produits de la basse-cour ; vente assez active.

BOURBON-LANCY. — Marché. — Assez bien approvisionné, surtout en produits de la basse-cour ; vente assez active.

BOURBON-LANCY. — Marché. — Assez bien approvisionné, surtout en produits de la basse-cour ; vente assez active.

BOURBON-LANCY. — Marché. — Assez bien approvisionné, surtout en produits de la basse-cour ; vente assez active.

BOURBON-LANCY. — Marché. — Assez bien approvisionné, surtout en produits de la basse-cour ; vente assez active.

BOURBON-LANCY. — Marché. — Assez bien approvisionné, surtout en produits de la basse-cour ; vente assez active.

BOURBON-LANCY. — Marché. — Assez bien approvisionné, surtout en produits de la basse-cour ; vente assez active.

BOURBON-LANCY. — Marché. — Assez bien approvisionné, surtout en produits de la basse-cour ; vente assez active.

BOURBON-LANCY. — Marché. — Assez bien approvisionné, surtout en produits de la basse-cour ; vente assez active.

BOURBON-LANCY. — Marché. — Assez bien approvisionné, surtout en produits de la basse-cour ; vente assez active.

BOURBON-LANCY. — Marché. — Assez bien approvisionné, surtout en produits de la basse-cour ; vente assez active.

BOURBON-LANCY. — Marché. — Assez bien approvisionné, surtout en produits de la basse-cour ; vente assez active.

BOURBON-LANCY. — Marché. — Assez bien approvisionné, surtout en produits de la basse-cour ; vente assez active.

BOURBON-LANCY. — Marché. — Assez bien approvisionné, surtout en produits de la basse-cour ; vente assez active.

AVIS MORTUAIRES

Vous êtes prié d'assister au Convoi, Service et Entrement de M. Théodore ROY, décédé en son domicile, à la Maison-Rouge, commune de Saint-Blois, le 18 janvier 1932, âgé de 60 ans.

Vous êtes prié d'assister au Convoi, Service et Entrement de M. Charles JOUASSIN, soldat au 102^e Régiment d'Infanterie, décédé des suites de ses blessures.

Vous êtes prié d'assister au Convoi, Service et Entrement de M. Edouard THOMAS, décédé en son domicile, aux Feuilloux, commune de Garchevy, le 17 janvier 1932, âgé de 77 ans.

Vous êtes prié d'assister aux obsèques de M. Louis DESMERICRS, soldat au 61^e Terr. d'Inf. tit. à l'ennemi à Bourg et Comin (Aisne), âgé de 32 ans.

Vous êtes prié d'assister au Convoi, Service et Entrement de M. Charles THEVENARD, du 228^e d'Infanterie, décédé des suites de ses blessures.

Vous êtes prié d'assister au Convoi, Service et Entrement de M. Charles THEVENARD, du 228^e d'Infanterie, décédé des suites de ses blessures.

Vous êtes prié d'assister au Convoi, Service et Entrement de M. Charles THEVENARD, du 228^e d'Infanterie, décédé des suites de ses blessures.

Vous êtes prié d'assister au Convoi, Service et Entrement de M. Charles THEVENARD, du 228^e d'Infanterie, décédé des suites de ses blessures.

Vous êtes prié d'assister au Convoi, Service et Entrement de M. Charles THEVENARD, du 228^e d'Infanterie, décédé des suites de ses blessures.

Vous êtes prié d'assister au Convoi, Service et Entrement de M. Charles THEVENARD, du 228^e d'Infanterie, décédé des suites de ses blessures.

Vous êtes prié d'assister au Convoi, Service et Entrement de M. Charles THEVENARD, du 228^e d'Infanterie, décédé des suites de ses blessures.

Vous êtes prié d'assister au Convoi, Service et Entrement de M. Charles THEVENARD, du 228^e d'Infanterie, décédé des suites de ses blessures.

Vous êtes prié d'assister au Convoi, Service et Entrement de M. Charles THEVENARD, du 228^e d'Infanterie, décédé des suites de ses blessures.

BULLETIN FINANCIER

Paris, 18 janvier. — Au Parquet, à part les fonds et valeurs russes, le marché ouvert très serein.

Les fonds russes, valeurs ottomanes, égyptiennes, serbes et cuprifères sont particulièrement fermes.

En Banque on trouve également de bonnes dispositions. De Beers et Pétrolifères fermes en avance.

La tournure que semble prendre diverses questions relevant de la politique étrangère ainsi que la meilleure tenue de New-York et de Londres font bonne impression sur notre place.

Les fonds russes, valeurs ottomanes, égyptiennes, serbes et cuprifères sont particulièrement fermes.

Les fonds russes, valeurs ottomanes, égyptiennes, serbes et cuprifères sont particulièrement fermes.

Les fonds russes, valeurs ottomanes, égyptiennes, serbes et cuprifères sont particulièrement fermes.

Les fonds russes, valeurs ottomanes, égyptiennes, serbes et cuprifères sont particulièrement fermes.

Les fonds russes, valeurs ottomanes, égyptiennes, serbes et cuprifères sont particulièrement fermes.

Halles centrales - Paris

VIANDES. — Cours moyen au kilo : Bœuf — Quart derrière, 1^{er} qualité, 5.30 ; 2^e qualité, 5.00 ; 3^e qualité, 4.70.

BOURSE DE PARIS 3 1/2, 55.00 ; 3 1/2 amortissable, 68.50 ; 5 1/2 1915, 105.00 ; 5 1/2 1917, 104.00 ; 5 1/2 1918 non lib., 65.00 ; Oust-Bud 4 1/2, 320.00 ; Turis 1892, 283.50 ; Afrique Occidentale, 291.00 ; Ville de Paris 1890, 248.75 ; 1913 4 1/2, 235.00 ; 1914, 206.85 ; 1917, 138.50 ; Banque de France, 5550.00 ; Compt. d'Escompte, 935.00 ; Crédit Foncier, 700.00 ; Orléans, com. 1912, 1438.00 ; Orléans, com. 1913, 277.00 ; Orléans, com. 1914, 1528.00 ; Orléans, com. 1915, 838.00 ; Orléans, com. 1916, 910.00 ; Orléans, com. 1917, 890.00 ; Orléans, com. 1918, 300.00 ; Nord-Sud, 174.00 ; Sud-Ouest, 100.00 ; Espagne ext., 151.05 ; Italie 3 1/2, 43.55 ; Japon 1907, 193.50 ; Russes 1887, 19.80 ; Consolidé, 24.35 ; 1891 3 1/2, 17.90 ; 1896, 17.90 ; Nord-Espagne, 627.00 ; Saragosse, 506.00 ; Portugais, 128.00 ; Rio-Tinto, 175.00 ; Sosnowice, 700.00.

CHANGES

Londres, 51.51 ; New-York, 12.17 ; Allemagne, 6.98 ; Suisse, 237.00 ; Italie, 53.85 ; Espagne, 182.14 ; Hollande, 147.00 ; Suède, 369.3/4 ; Belgique, 95.5/8 ; Norvège, 130.00.

Le Grand Succès du Salon Automobile de Paris

Le Lumen APPAREIL ANTI-BUEE qui permet à tout automobiliste d'avoir son pare-brise d'une transparence parfaite par n'importe quel temps, pluie, neige, etc.

Le Grand Succès du Salon Automobile de Paris

Le Lumen APPAREIL ANTI-BUEE qui permet à tout automobiliste d'avoir son pare-brise d'une transparence parfaite par n'importe quel temps, pluie, neige, etc.

Le Grand Succès du Salon Automobile de Paris

Le Lumen APPAREIL ANTI-BUEE qui permet à tout automobiliste d'avoir son pare-brise d'une transparence parfaite par n'importe quel temps, pluie, neige, etc.

FEUILLETON DE PARIS-CENTRE

— 16 —

Le Parfum de la Dame en noir

Par Gaston LEROUX

Quant à Mrs Edith, je me rendis bientôt au théâtre. Elle n'avait pas l'air de s'être ennuyée. Elle avait l'air d'être au théâtre.

« Allons ! encore un effort ! » disait-il, et des voix, après la séance, se mettaient à haletter comme font les marins qui haletent les barques sur la jetée.

TRIBUNE PUBLIQUE

La défense de l'élevage nivernais

« Le Marché de la Villette est indispensable aux Éleveurs et aux Consommateurs »

nous dit M. Denis, président du Comice agricole de Clamecy

Nous avons publié à la date du 15 décembre, un article de M. Ricard, ancien ministre de l'Agriculture...

J'ai lu avec beaucoup d'attention, et à plusieurs fois pour le comprendre, l'article paru dans le « Paris-Centre » du 18 décembre dernier...

M. Ricard peut être aimé des meilleures intentions à ce sujet, et croire que l'avenir du commerce de la viande sera à bref délai entre les mains des abattoirs industriels...

Tout étant de bonne foi, M. Ricard pourrait bien présenter ses conseils et essayer de faire prévaloir ses idées sous une autre forme...

J'avoue que je ne suis guère de taille à répondre par la plume à un ingénieur agronome, surtout ancien ministre de l'Agriculture...

Actuellement, si je ne suis pas content de mon boucher, je vais chez celui-ci à côté, si j'y trouve un avantage, et cela au nom du principe qui dit qu'avec son argent, chacun est libre...

— Malgré mon parti-pris, que je ne cherche pas à cacher, je voudrais tout de même bien que l'on me démontre l'utilité et l'avantage d'abattoirs frigorifiques en ce moment en France...

— Personne n'ignore que dans certaines contrées d'élevage, la viande sur pied est meilleur marché que dans d'autres. Mais personne n'ignore non plus que dans tous les pays, on a pour son argent, et si les acheteurs du frigo comme on les dénomme...

— Le même raisonnement ne serait pas juste, si les moyens perfectionnés que vous nous annoncez, vous permettaient de vendre de la viande de même qualité à un prix inférieur à celui du boucher du coin...

860.570 tonnes de viande frigorifiée ont été consommées par la France durant la guerre

Cette quantité représente la viande fournie par un troupeau de plus de deux millions de bêtes à cornes

Avant la guerre nous importions, en 1913, seulement 21.000 quintaux de viande frigorifiée. En 1914, la consommation fut 177.740 quintaux. En 1915 : 1.822.976 quintaux. En 1916 : 2.231.858 quintaux. En 1917 : 2.048.951 quintaux. En 1918 : 2.324.169 quintaux. En 1919 : 2.555.930 quintaux. En 1920 : 1.532.364 quintaux.

Le développement des importations de viande frigorifiée par le port du Havre ou un entrepôt de très grandes dimensions permettra un accroissement continu du tonnage importé...

M. E. Rouland publie en outre la statistique des importations à Marseille, années 1918. Sans parler aucun des nombres précis qui figurent dans le tableau de 4 années de guerre...

M. le professeur A. Gruvel, du Muséum, a déjà doté le marché français de la langue royale dont il avait signalé l'abandon par le banc d'Arguin lorsqu'il accomplissait une de ses missions dans les Pêcheries de l'Afrique occidentale Française.

Actuellement, si je ne suis pas content de mon boucher, je vais chez celui-ci à côté, si j'y trouve un avantage, et cela au nom du principe qui dit qu'avec son argent, chacun est libre...

Actuellement, si je ne suis pas content de mon boucher, je vais chez celui-ci à côté, si j'y trouve un avantage, et cela au nom du principe qui dit qu'avec son argent, chacun est libre...

Actuellement, si je ne suis pas content de mon boucher, je vais chez celui-ci à côté, si j'y trouve un avantage, et cela au nom du principe qui dit qu'avec son argent, chacun est libre...

Actuellement, si je ne suis pas content de mon boucher, je vais chez celui-ci à côté, si j'y trouve un avantage, et cela au nom du principe qui dit qu'avec son argent, chacun est libre...

LE SECRET DU MORVAN

Histoire géologique de notre petite patrie

Une des plus anciennes terres de France, le Morvan renferme dans son sein, des richesses minérales

Nous avons fait entrevoir, dans un récent article que le Morvan était peut-être le grenier de la France en métaux et minéraux de toutes sortes. Aujourd'hui, nous allons tenter de donner rapidement l'histoire géologique et géologique de notre petite patrie...

L'origine des terres du Morvan Le Morvan, en effet, est un des plus vieux sols connus, puisqu'il remonte au moins à la période archéenne ainsi que le démontrent les forages qui rencontrent presque toujours à la base un substratum de formation gneissique.

« D'autre part, le mouvement s'étant produit sous le fait de deux poussées divergentes, l'une orientée sud-ouest et l'autre sud-est (ce qui explique la formation en V) la ligne de jonction à la base du V (Plateau Central) est caractérisée par une tendance aux affaissements, affaissements qui se traduiront par suite des dernières secousses de plissement...

Le Morvan à l'époque secondaire Au début du secondaire, le Morvan s'affaissait entraînant une période de sédimentation (époque du trias) et de transgression marine. Les sédiments sont surtout calcaires (notamment le calcaire à gryphes arçaises), puis un nouveau exhaussement surgit...

ALERTE DU TESSIER. (1) Voir n° de Paris-Centre du 29 décembre 1921. (2) F. Lennel, Le Morvan (Dijon, Imprimerie Darantier).

ALERTE DU TESSIER. (1) Voir n° de Paris-Centre du 29 décembre 1921. (2) F. Lennel, Le Morvan (Dijon, Imprimerie Darantier).

ALERTE DU TESSIER. (1) Voir n° de Paris-Centre du 29 décembre 1921. (2) F. Lennel, Le Morvan (Dijon, Imprimerie Darantier).

ALERTE DU TESSIER. (1) Voir n° de Paris-Centre du 29 décembre 1921. (2) F. Lennel, Le Morvan (Dijon, Imprimerie Darantier).

LE PROJET DE M. MAHAUT EN DISCUSSION AU SÉNAT

La Loire navigable est une utopie

Seuls les canaux sont capables de faire renaître le trafic fluvial dans notre région

La question de la Loire navigable, bien qu'ancienne, est toujours d'actualité, mais le nombre de ses partisans se réduit chaque jour, alors qu'au contraire, ses adversaires deviennent de plus en plus nombreux.

« Pour avoir, a-t-il dit, une Loire plus navigable et moins inondable, il faudrait : 1° Supprimer le pont qui suffit à quantifier le prix de transport en aggravant les risques. Or, les épis transversaux ont doublé la rapidité du courant ; 2° Supprimer les inondations si fréquentes de la Loire. Or les épis les aggravent et les prolongent ; 3° Supprimer les glaces. Or les épis et les barrages en précipitent l'empilement et en prolongent la durée ; 4° Supprimer les basses eaux. Or les travaux exécutés n'ont à peu près rien donné, 60 centimètres et même moins au lieu des 2 mètres cherchés.

Le projet de M. Mahaut prévaudra-t-il ? Un bateau surpris par les glaces en Loire n'y avait pas de voyages antérieurs en Loire dès que l'on redoulait les glaces.

Le projet de M. Mahaut prévaudra-t-il ? Un bateau surpris par les glaces en Loire n'y avait pas de voyages antérieurs en Loire dès que l'on redoulait les glaces.

Le projet de M. Mahaut prévaudra-t-il ? Un bateau surpris par les glaces en Loire n'y avait pas de voyages antérieurs en Loire dès que l'on redoulait les glaces.

Le projet de M. Mahaut prévaudra-t-il ? Un bateau surpris par les glaces en Loire n'y avait pas de voyages antérieurs en Loire dès que l'on redoulait les glaces.

Le projet de M. Mahaut prévaudra-t-il ? Un bateau surpris par les glaces en Loire n'y avait pas de voyages antérieurs en Loire dès que l'on redoulait les glaces.

Le projet de M. Mahaut prévaudra-t-il ? Un bateau surpris par les glaces en Loire n'y avait pas de voyages antérieurs en Loire dès que l'on redoulait les glaces.

CONFÉRENCE À LA SOCIÉTÉ DE GÉOGRAPHIE DE BOURGES

M. CH. LE GOFFIC parle des fusiliers marins

Le porte-drapeau de la vaillante phalange M. DEVILLERS un berrichon frénétiqnement applaudi

Bourges, 19 janvier. — De notre correspondant particulier. — Lundi soir, sous les auspices de la Société de Géographie, M. Ch. Le Goffic, a fait une émouvante conférence sur Dixmude et les fusiliers marins dont le sublime héroïsme immortalisa la ville aujourd'hui détruite.

« Les Boches ont passé par là ! Nos fusiliers marins, envoyés pour 48 heures, au secours des Belges, sont restés six semaines dans les murs de Dixmude pendant six semaines, luttant pied à pied contre des masses cent fois supérieures aux leurs, ils ont, de leurs poitrines, élevé le rempart derrière lequel s'organisaient la résistance des alliés, et quand, après avoir assisté à l'effondrement de la petite ville, ébranlée sous les chocs, ils durent se replier, ils avaient la consolation d'avoir dressé, sur ses ruines un monument impérissable à la gloire de la marine française.

Telle fut, en quelques lignes, l'héroïque et trop courte, la conférence de M. Le Goffic. Elle était accompagnée de projections représentant différents aspects de Dixmude avant et pendant la guerre, et des fusiliers marins qui la défendirent. A la dernière projection, la salle applaudissait tout particulièrement le porte-drapeau, notre compatriote, l'enseigne de vaisseau Devillers.

M. de Rougé vous a montré les résultats obtenus : 1° Mort complète de la marine. Plus un seul bateau depuis 1918 n'est venu de Nantes à Angers ; 2° Ruine de nos vallées si fertiles, résultant de la surélévation du plan d'eau ; 3° L'insécurité de nos levées, protectrices nagnère de tant de vies humaines et de campagnes riches et prospères.

M. de Rougé vous a montré les résultats obtenus : 1° Mort complète de la marine. Plus un seul bateau depuis 1918 n'est venu de Nantes à Angers ; 2° Ruine de nos vallées si fertiles, résultant de la surélévation du plan d'eau ; 3° L'insécurité de nos levées, protectrices nagnère de tant de vies humaines et de campagnes riches et prospères.

M. de Rougé vous a montré les résultats obtenus : 1° Mort complète de la marine. Plus un seul bateau depuis 1918 n'est venu de Nantes à Angers ; 2° Ruine de nos vallées si fertiles, résultant de la surélévation du plan d'eau ; 3° L'insécurité de nos levées, protectrices nagnère de tant de vies humaines et de campagnes riches et prospères.

M. de Rougé vous a montré les résultats obtenus : 1° Mort complète de la marine. Plus un seul bateau depuis 1918 n'est venu de Nantes à Angers ; 2° Ruine de nos vallées si fertiles, résultant de la surélévation du plan d'eau ; 3° L'insécurité de nos levées, protectrices nagnère de tant de vies humaines et de campagnes riches et prospères.

M. de Rougé vous a montré les résultats obtenus : 1° Mort complète de la marine. Plus un seul bateau depuis 1918 n'est venu de Nantes à Angers ; 2° Ruine de nos vallées si fertiles, résultant de la surélévation du plan d'eau ; 3° L'insécurité de nos levées, protectrices nagnère de tant de vies humaines et de campagnes riches et prospères.

AUTOMOBILISTES ! Voyez le véritable économiseur d'essence PALMER AU STAND SUPER-OIL

Petits Conseils BOITIERIE DU CHEVAL. Lorsqu'un cheval a besoin de se reposer pour une boiterie, il faut mieux le mettre dans une grande cour ou dans une salle où il soit bien à l'aise, que de le mettre dans une écurie.

ALERTE DU TESSIER. (1) Voir n° de Paris-Centre du 29 décembre 1921. (2) F. Lennel, Le Morvan (Dijon, Imprimerie Darantier).

ALERTE DU TESSIER. (1) Voir n° de Paris-Centre du 29 décembre 1921. (2) F. Lennel, Le Morvan (Dijon, Imprimerie Darantier).

ALERTE DU TESSIER. (1) Voir n° de Paris-Centre du 29 décembre 1921. (2) F. Lennel, Le Morvan (Dijon, Imprimerie Darantier).

ALERTE DU TESSIER. (1) Voir n° de Paris-Centre du 29 décembre 1921. (2) F. Lennel, Le Morvan (Dijon, Imprimerie Darantier).

ALERTE DU TESSIER. (1) Voir n° de Paris-Centre du 29 décembre 1921. (2) F. Lennel, Le Morvan (Dijon, Imprimerie Darantier).

ALERTE DU TESSIER. (1) Voir n° de Paris-Centre du 29 décembre 1921. (2) F. Lennel, Le Morvan (Dijon, Imprimerie Darantier).

ALERTE DU TESSIER. (1) Voir n° de Paris-Centre du 29 décembre 1921. (2) F. Lennel, Le Morvan (Dijon, Imprimerie Darantier).

Le cinéma dévoile les mœurs des microbes

L'observation des microbes n'a cessé, au cours de ces dernières années, de se développer par des procédés et moyens de plus en plus perfectionnés.

Longtemps on n'a pu examiner, au travers des microscopes, que les microbes liés par les différents systèmes de coloration rendus nécessaires par l'indice de réfraction de ces microorganismes.

On a, plus tard, obtenu de pouvoir contempler les microbes vivants par l'emploi d'un microscope spécial dont la stabilité assure par source lumineuse intense et qui est muni d'un condensateur et d'un objectif diaphragmé.

PASTILLES MIRATON Constipation CHATELAIN

Remède pour débarrasser des vers les plaies des animaux blessés

Après avoir bien nettoyé la plaie à l'eau fraîche, on y introduit des feuilles de pêcher bien pilées en avant son de bien ouvrir la plaie de façon que tous les vers qui s'y trouvent soient en contact avec les feuilles de pêcher.

Après avoir bien nettoyé la plaie à l'eau fraîche, on y introduit des feuilles de pêcher bien pilées en avant son de bien ouvrir la plaie de façon que tous les vers qui s'y trouvent soient en contact avec les feuilles de pêcher.

Après avoir bien nettoyé la plaie à l'eau fraîche, on y introduit des feuilles de pêcher bien pilées en avant son de bien ouvrir la plaie de façon que tous les vers qui s'y trouvent soient en contact avec les feuilles de pêcher.

Remède pour débarrasser des vers les plaies des animaux blessés

Après avoir bien nettoyé la plaie à l'eau fraîche, on y introduit des feuilles de pêcher bien pilées en avant son de bien ouvrir la plaie de façon que tous les vers qui s'y trouvent soient en contact avec les feuilles de pêcher.

Après avoir bien nettoyé la plaie à l'eau fraîche, on y introduit des feuilles de pêcher bien pilées en avant son de bien ouvrir la plaie de façon que tous les vers qui s'y trouvent soient en contact avec les feuilles de pêcher.

Après avoir bien nettoyé la plaie à l'eau fraîche, on y introduit des feuilles de pêcher bien pilées en avant son de bien ouvrir la plaie de façon que tous les vers qui s'y trouvent soient en contact avec les feuilles de pêcher.

Remède pour débarrasser des vers les plaies des animaux blessés

Après avoir bien nettoyé la plaie à l'eau fraîche, on y introduit des feuilles de pêcher bien pilées en avant son de bien ouvrir la plaie de façon que tous les vers qui s'y trouvent soient en contact avec les feuilles de pêcher.

Après avoir bien nettoyé la plaie à l'eau fraîche, on y introduit des feuilles de pêcher bien pilées en avant son de bien ouvrir la plaie de façon que tous les vers qui s'y trouvent soient en contact avec les feuilles de pêcher.

Après avoir bien nettoyé la plaie à l'eau fraîche, on y introduit des feuilles de pêcher bien pilées en avant son de bien ouvrir la plaie de façon que tous les vers qui s'y trouvent soient en contact avec les feuilles de pêcher.

Remède pour débarrasser des vers les plaies des animaux blessés

Après avoir bien nettoyé la plaie à l'eau fraîche, on y introduit des feuilles de pêcher bien pilées en avant son de bien ouvrir la plaie de façon que tous les vers qui s'y trouvent soient en contact avec les feuilles de pêcher.

Après avoir bien nettoyé la plaie à l'eau fraîche, on y introduit des feuilles de pêcher bien pilées en avant son de bien ouvrir la plaie de façon que tous les vers qui s'y trouvent soient en contact avec les feuilles de pêcher.

Après avoir bien nettoyé la plaie à l'eau fraîche, on y introduit des feuilles de pêcher bien pilées en avant son de bien ouvrir la plaie de façon que tous les vers qui s'y trouvent soient en contact avec les feuilles de pêcher.

AGRICULTEURS
RENSEIGNEZ-VOUS
Profitez de votre passage
A NEVERS
POUR VISITER LES
MAGASINS D'AMEUBLEMENT
DE LA MAISON
CHARLET-GAUTIER
3, Rue La Fayette
(Ancienne Rue Saint-Martin)
Prix marqués en chiffres connus
à l'extrême limite de la
Baisse
Médaille d'or Livraison à Domicile

TOUTES ASSURANCES
A. VIEUCHANGE
Avocat-Assureur-Conseil
NEVERS
Consultations gratuites

A nos Lecteurs
En recommandant à nos lecteurs, nous leur donnons une excellente recette, grâce à laquelle chacun peut faire lui-même pour 2 fr. 50, un litre d'excellent vin fortifiant et guérir de cette façon la fatigue, la faiblesse, l'anémie. Le flacon de QUINTONINE dose pour faire un litre de vin fortifiant : 2 fr. 75.
Pharmacie REULLON et Pharmacie NOUVELLE, rue des Ardilliers, Nevers 3 fr. 50 franco domicile.

VIN EXTRA, la pièce 220 lit. FRANCO 255 fr.
Gh. CHESTREIN, château d'Aubais, Gard
collantillon 2 francs.

Paris-Centre à Paris
Librairie, rue de Charonne, 69 (près la rue Basfroi).
Kiosque 127, boulevard Rochesourat, 127, place du Delta.
Librairie, rue de Clichy, 76 (près la place Clichy).
Librairie, boulevard de Courcelles, 128 (près la place des Terres).
Kiosque 148, rue de Dunkerque, 23 (en face gare du Nord).
Kiosque 199, boulevard Magenta, 1 (près de la Bourse du Travail).
Kiosque 73, place de la République, 35 (angle de la rue Temple autobus).
Kiosque 52, boulevard Poissonnière, 32 (angle du faubourg Montmartre).
Kiosque 34, boulevard des Italiens, 16 (en face le bureau de poste).
Kiosque 77, boulevard des Capucines, 10 (angle de la place de l'Éclair).
Kiosque 1, boulevard de la Madeleine, 27 (bureau d'omnibus).
Kiosque 143, place du Palais-Royal, 2 (angle de la rue de Rivoli).

Demandes
La Reine des Montres
pour HOMME ou DAME
Imitant l'or à s'y méprendre
Garantie sur bulletin
contre tout vice de construction.
Pour Homme, Dame ou Prix : 47.50
Garçonnet, avec chaîne-cadeau.
Boutier uni ou décoré en véritable plaqué or. Prix : 75 frs.
garanti 3 ans, avec jolie chaîne gentillan, même métal.
Toujours le moment à la commande, plus 1 fr. 50 pour port.
Renvoi GRATUIT DE L'ALBUM ILLUSTRÉ
PÉTYLAT FÈRES & ANGOENOT, Manufacture Principale d'Horlogerie
à BESANÇON (Doubs).
(Usines à Besançon, Morteau, Villers-le-Lac)
IMPORTANT. — Vous avez intérêt, maintenant à la
majoration de 10 frs par montre, à recevoir le bulletin de
garantie spécial, vous demandant d'être pendant 3 ans à l'entretien
et à toutes réparations gratuites.

VOULEZ-VOUS QUE
VOS BŒUFS ET VOS CHEVAUX
soient gais, alertes, vigoureux,
VOS VACHES soient grasses et vous donnent
beaucoup de lait,
VOS MOUTONS engraisseront de 5 à 6 kilos
par mois,
VOS PORCS, VOS VEAUX,
VOS VOLAILLES n'aient aucune
maladie ?
PROVENDE ORIENTALE
qui se recommande chez tous les animaux épuisés,
les vaches venant de mettre bas, en cas d'avortement
ou de non-développement, contre l'anémie, les
faiblesses générales, les diarrhées chroniques, la
cachexie, la fièvre aphteuse, etc.
La boîte : 6 fr. 60. Les 5 boîtes : 30 fr.; les 24
boîtes : 136 fr., impôt compris.
Méfiez-vous des imitations.
Produits Vétérinaires ADRIEN SASSIN, Orléans
12 et 14, rue Charles-Sauvage. — Téléphone 22-22

Officiers Ministériels
Etdc de
M. GALLICHER-LAVANNE
notaire à Nevers
5, rue Gambetta
(successeur de M. Dauphin)

A Vendre à l'amiable
VIGNE
en plein rapport, avec nom-
breux arbres fruitiers, dite La
Guinette, située à la Côte de
Confans, commune de Marzy
(sur les bords de la Loire).
Contenance : un hectare envi-
ron.
Cave et puits.
(Vignée et logs communes).
Belle exposition.
Pour tous renseignements et
pour traiter, s'adresser à M.
GALLICHER-LAVANNE, no-
taire.

Etdc de M. BONNET
Commissaire-priseur à Nevers

VENTE AUX ENCHÈRES
à Nevers, salle des ventes, le
samedi 21 janvier 1923, à 13 h.
Mobilier comprenant : Buffet
L.-XV, armoires, guéridon, ta-
ble-toilette, glaces, fauteuils,
chaises, cuisinière, lit, berce-
lottes, radiateur à gaz, pho-
nographie, literie, tapis, rideaux
bicyclette, voiture à bras, pe-
tite chaise-longue, matelas,
nombreux objets et bibelots,
baignoire, chauffe-bain, suspen-
sion, poêle « phare », etc., etc.
Au comptant, frais en sus.

A VENDRE À L'AMIABLE
Petit Château
avec parc commun et réserves, à 5 kilomètres de Nevers
Libre dans le mois de la vente
S'adresser à M. VIRLOGEUX, Directeur de l'Agence Immobilière
du Centre, à Nevers, 9, rue du Rempart, Téléphone 2-21.

Au Concours de Nevers
Il est facile de se rendre compte du succès de
LA REVUE DE ZOOTECHE
"la revue des éleveurs"
Les meilleurs éleveurs en parlent et déclarent qu'elle leur est indispensable.
Elle vous est donc utile à vous aussi. Demandez sans tarder un numéro spécimen (112 pages de texte et illustrations) envoyé gratuitement. Ecrivez
24 rue de Londres Paris

Imprimerie de PARIS-CENTRE, Nevers.
Le Secrétaire-Gérant : Abel LAMT.

Cabinets d'Affaires
A CEDER
dans le centre
USINE D'EMBOUTISSAGE
ET MECANIQUE GENERALE
située près de la gare et du canal. Conditions avantageuses.
S'adresser au bureau du journal.

ON DEMANDE À ACHETER
dans la Région
Tous fonds de commerce, indus-
trie et propriétés à n'importe
quel prix et au comptant.
S'adresser à l'EXPRESS-
OFFICE, 42, rue des Martyrs,
Paris (9^e), qui fera gratuitement
et sur place, l'étude des affaires
qui lui seront confiées.
1170

Side-Car
B. S. A.
et HARDLEY-DAVIDSON
occasions très intéressantes,
chez de RIBOU, 20, rue Vau-
ban, 20, Nevers. 1475

CAMIONNETTES
Rochet-Schneider,
800 kilos, 12 HP, 4 cylindres,
prix 7 500 fr., et
Gottin-Desgoutte
15 HP, 4 cylindres, toute
équipée (état merveilleux), ga-
ranti. Prix, 6 000 fr.
S'adresser à M. THEUL A.,
à Marcenat, par Billy (Allier). 1523

BON VIN DE TABLE
la pièce de 220 lit. port. tout ré-
gité, tout compris, échant. con-
tre 1.50 timbres.
PLANCHES freres, 290 fr
vins, Narbonne (Aude). 1534

TONNEAUX
ayant contenu de l'encre d'im-
primerie.
S'adresser au bureau du jour-
nal.

Villard et Péaron
CYCLES ET MOTOS
La Française, Automoto, Alcyon, Rapid
61, rue de Nièvre, NEVERS
VOUS INVITENT À VISITER LEUR STAND DU CONCOURS AGRICOLE
OU LE MEILLEUR ACCUEIL VOUS EST RESERVE

MACHINES AGRICOLES
TH. PILTER
4, Quai de la Jonction
A NEVERS
HERSES À DENTS ELASTIQUES
HERSES ARTICULÉES en Z
HERSES À CHAINETTES
HERSES à dents INCLINABLES
CULTIVATEURS « CENTAURE »
CULTIVATEURS « MAJOR »
CULTIVATEURS-HOUES combinés
SEMOIRS en LIGNES
SEMOIRS à PETITES GRAINES
SEMOIRS à BETTERAVES
SEMOIRS à la VOLÉE sur roues
SEMOIRS à la VOLÉE s'adaptant sur
les Cultivateurs « Major »
DISTRIBUTEURS D'ENGRAIS
PULVERISATEURS à un et deux rangs
de disques
MEULES à AIGUISER
BROYEURS de TUBERCULES CUITS
MOULINS-CONCASSEURS
« NEPTUNE »
LIMONNIÈRES
RELEVEURS d'ÉPIS
Demander les Catalogues « P »

Maison Spéciale d'Orthopédie
La seule à Nevers et dans la région. — 30^e Année d'existence
ATELIER DE FABRICATION... CABINET SPÉCIAL D'APPLICATION
Bandages hérmétiques de tous systèmes. Ceintures abdominales de tous modèles
Corsets médicaux — Corsets de maintien — Corsets de toilette (Modèles spé-
ciaux recommandés par le Corps médical).
Fabrication sur mesure de tous les appareils d'orthopédie
CHAUSSURES ORTHOPÉDIQUES... BAS À VARICES
TH. ARCHIMBAULT
HERBORISTE BANDAGISTE SPÉCIALISTE
30 et 32, rue du Commerce et Place Manoin - NEVERS

COMPAIN - BOYER
34, rue de Mouësse, NEVERS - Tel. 2-58
Machines Agricoles
"MAC-CORMICK"
La Maison prévient ses nombreux Clients qu'à
l'occasion du CONCOURS AGRICOLE, elle aura
au Champ de Foire de Nevers, une
EXPOSITION GÉNÉRALE
de tous ses instruments
ÉCRÉMEUSES ALFA-LAVAL
ET BARATTES

FABRIQUE DE VOITURES
Ancienne Maison ROGER & GODARD
J.-B. GODARD
successeur
Voitures neuves et d'occasion
Garden, Charrettes, Char-à-bancs à terminer
à la demande des clients
AUTOMOBILES "Unic", "Le Zèbre"
CYCLECAR — AMILCAR
ESSAIS ET DÉMONSTRATION
Garage GODARD, 6-8, rue Félix-Faure NEVERS

Tôles ondulées neuves
POUR TOITURES
Épaisseur 6/10; poids, 5 k. 400 le mètre carré
3 FRANCS LES 100 KILOS
RAIDISSEUR "LE TORTILLARD"
Le seul ne fatigant pas le fil
à l'enroulement, breveté S. G. D. G.
50 la pièce
THOMAS-BARREAU
A MIGNÈRES (Loiret)
Téléphone 6 Gondreville
CATALOGUE TARIF FRANCO SUR DEMANDE
RONCE POUR CLOTURE, FIL DE FER
POUR VIGNE, PIQUETS EN FER, etc...

VISITEURS !
Profitez de votre passage
à Nevers pour voir notre
nouveau modèle de fusil
pour 1922
Le Walk-Over
(Marque et modèle déposés)
AINSI QUE LE GRAND... EN
Couteaux, Ciseaux, Rasoirs, Tondeuses, etc.
André GAUTIER
2, rue Lafayette, NEVERS



Fermez la Porte
faites dans votre armoire, fourreau,
cache-nez, gilet de laine, une boîte de
Pastilles Sœur Louise
Antiseptiques, Calmanies, Expectorantes
préservent plus sûrement des
Rhumes Gripes Toux
Bronchites - Maux de gorge
La Boîte : 2 fr. 50
Toutes Pharmacies et chez F. BERNAUMONT,
Pharmacien
81, rue du Commerce, 87
NEVERS

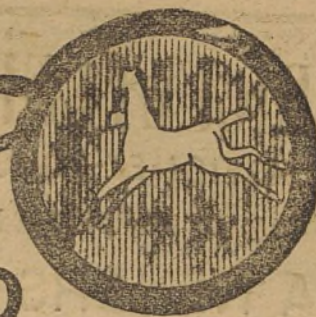
Carrosserie CHAMPEAU
66-70, Rue de la Préfecture et Porte de Paris
NEVERS
VOITURES ATTÉLÉES
FORGE, CHARRONNAGE, PEINTURE
Fabrique de roues caoutchoutées et réparations.
SELLERIE ET HARNACHEMENTS

DE L'ESTOMAC
Les maladies les plus tenaces, Ulcères compris, ne
cessent pas de Traiteront à base d'**EXTRACTIF DE...
DUPEYROUX** en POUDRE, comme peuvent en témoi-
gner les personnes suivantes : M. LALLEMAND, 88, Rue de Brévi,
à Paris-Lyon (Nord) (Gastrite avec dilatation, atonie, amaigris-
sement, éblouissements, vertiges, depuis 10 ans, guérie en 10 jours); M. Victor
PLANTUREUX à Vignacq, commune de Malicouray par Pommeroy (Nièvre) (Ulère
d'estomac depuis 12 ans, guéri en 10 jours); M. Eugène DEBAILLON, 22, Rue Félix-
Faure à Couchebeiz-Etief (Seine-Inférieure) (Gastralgie depuis 5 ans, guérie
en 5 mois); M. Gabriel MARQUIS, 31, Boulevard Gutenberg, à Barceon-Lyris
(Seine-et-Oise) (Hyperchlorhydrie avec dilatation depuis 27 mois, guérie en
10 jours); M. André VAILLIER, 31, Rue de l'Union à Aillerville (Seine) (Gastralgie
et entérite muco-membraneuse avec sensibilité extrême de l'estomac
et du ventre depuis 10 ans, guérie en 3 mois); M. Pierre LÉFÈVRE, à Evreux,
commune de Champey par Saint-Denis-de-Forest (Eure-et-Loire) (depuis 5
ans, Dyspepsie par dilatation avec acidités, entérite, alternance de consti-
pation et de diarrhée et grand amaigrissement, guérie en 10 jours);
M. Gaston BÉGIN, à Angoulême (16) (depuis 5 ans, Gastro-entérite compliquée
d'ulcère avec crises aiguës, souffrances intolérables dans l'estomac, le
dos, le ventre, palpitations, amaigrissement et faiblesse extrêmes,
impossibilité de digérer même une demi-tasse de lait, guéri en 30
jours); M. Louis METTEU, à Villanour par la Rochelle-Vieux (Charente)
(Dyspepsie et entérite avec crampes, flatulences, faiblesse, anémie, amaig-
rissement, constipation, depuis 3 ans, guérie en 2 mois); M. Jules MOULIN,
15, Faubourg du Soleil, à Alais (Gard) (Dilatation d'estomac et entérite avec
brûlures, vertiges, depuis 8 ans, guéri en 3 mois); M. Jean BALLY, 50, Rue
Charrier, à Lyon (Rhône) (depuis 6 mois, Dyspepsie bilieuse et entérite avec
palpitations, revous, sans intensité, douleurs, guérie en 1 mois); M. Jean-Pierre
PILON, Chemin de l'Escaume, à Brion-Lyon (Rhône) (Dyspepsie et constipation
depuis 8 ans, guérie en 2 mois); M. Amédée DUBÉL, 21, Rue d'Artois,
à Paris (Seine) (depuis 1 an, Gastro-entérite avec dilatation, crises
horribles, amaigrissement, obligation à s'alliter, intolérance même pour le lait,
guérie en 6 mois); M. Théophile GOUDENES, à J0-Belle par Platanet (Eure)
(Terrible gastrite depuis 10 ans, guérie en 3 mois).
Le D^r DUPEYROUX, 5, Square de Messine, Paris, envoie gratis
et franco sur demande, son Traité des Maladies de l'Estomac
et de l'Intestin, ainsi que son Questionnaire pour Consulter
gratuites par correspondance. Il expédie à domicile, par
paquet, franco, une grande boîte d'**EXTRACTIF DE...
DUPEYROUX** (33 fr. en mandat-carte. Les Tablettes d'**EXTRACTIF DE...
DUPEYROUX** (13 fr. la boîte, franco-poste), conviennent particulièrement aux enfants
et aux dyspeptiques occasionnels. Consultations tous les jours
de 8 heures à 11 heures et de 17 heures à 5 heures, Square de Messine, Paris.

Plantons des arbres - Mangeons des fruits
Les plus beaux Arbres
Les meilleures Variétés
SE TROUVENT
Chez **CHEVALIER**
3, Rue de Mouësse - 4, Place Président-Wilson
Téléphone 4-22, NEVERS
Demandez son Catalogue - Visitez ses Pépinières

BOIS-CHARBONS
Matériaux de construction
J.-B. BOUDOT
16, Rue du Chemin-de-Fer, 16
NEVERS

CHOCOLAT PULVÉRISÉ Poulain



l'étui 0.20

Architectes, Entrepreneurs, Propriétaires,
Avant de faire construire, renseignez-vous sur ces

AGGLOMÉRÉS

Avec le Parpaing creux :

| | |
|-----------------|--------------------|
| PAS DE FROID | Economie de Poids, |
| PAS DE CHALEUR | de main-d'œuvre |
| PAS DE SONORITÉ | de matière |
| PAS D'HUMIDITÉ | Pour l'employer |

LES AGGLOMÉRÉS
sont faits avec du CIMENT et des débris
très fins de PIERRE DE PORPHYRE

Procédés Nouveaux
Usine installée sur le canal et le chemin de fer

Pour tous renseignements, écrire à
M. G. LOISEAU, Agglomérés
A CORBIGNY (Nièvre) — Tél. 3.

ENGRAIS - TOURTEAUX

SELS AGRICOLES

BIÇARNET Fils et DEMONGEOT
37, rue La Fayette, NEVERS.

HUILES INDUSTRIELLES
Désinfectants - Insecticides
Apiculture

GERANT OU ASSOCIÉ
est demandé à Nevers pour im-
portante affaire de vins et
gros.
S'adresser au bureau du jour-
nal.

FEMME : LE CHAMPS
écrivain
Références. Place très stable.
Bons gages.
CHATELAIN, avoué à Corbeil
1515

Syndicat Hippique Berryen
Cemande
DEUX PALEFRENIERS
Pour saison monte 1922 com-
mencent le 1^{er} mars. Etalon
rouleur région La Guiche,
Sarcouls, Nérondes.
S'adresser à M. G. PERROT,
La Guiche (Cher), 1526

MENAGE
Valet et femme de chambre.
Sérieuses références exigées.
S'adresser au bureau du jour-
nal. 1532

JEUNE HOMME
Actif, 24 ans, ayant fait sta-
gés agricoles, au courant des
ventes et achats de bestiaux
ainsi que la comptabilité de-
mande dans exploitation sérieuse
se place d'aide-patron ou aide-
répenseur. Possède de sérieuses
références.
S'adresser au bureau du jour-
nal. 1463

Electro-Installation
8, rue Pasteur, NEVERS

INSTALLATIONS
en tous genres
exécutées par des ouvriers
habiles et accomplis

Spécialité d'éclairage
sur voitures automobiles

DEVIS GRATUITS

HERNIEUX

C'est parce que la hernie est une infirmité SÉRIEUSE
QU'IL FAUT porter un appareil SÉRIeux.

N'accordez donc votre confiance qu'à un SPECIALISTE qui la mérite ;
exigez des preuves, des garanties

Renseignez-vous !

Et alors vous apprendrez que dans toute la Région du Centre

Les Etablissements TELLET-GILBERT

7, rue Saint Etienne, 7 (près la place Guy-Coquille, NEVERS)

SONT SEULS BANDAGISTES SPECIALISTES
Dans l'intérêt de votre santé et surtout de votre Santé, n'achetez donc
aucun APPAREIL avant d'avoir rendu visite à ces éminents spécialistes her-
niaires dont plus de 30 années de pratique affirment la compétence.

Consentement absolument garanti
Pour les Dames, les applications sont faites par Mme TELLET, sage-femme
de la Faculté de Médecine de Paris

**BAS A VARICES - CEINTURES ABDOMINALES ET BANGLES
DE TOUTS MODELES**
CONSTRUCTION D'APPAREILS D'ORTHOPEDIE

TOUS LES SAMEDIS DISTRIBUTION DE BALLONS A TOUT ACHETEUR

- DROGUERIE, COULEURS & VERNIS -
PRODUITS CHIMIQUES - B. OSSERIE - ÉPONGES
HUILES MINÉRALES ET GRAISSES

FIXALO

Peinture à l'eau, en Poudre, toutes nuances, Lavable
S'emploie sur tout, Partout

CHARMETTE & POUPET

1, Avenue Georges-Clemenceau - NEVERS Téléphone 0-09

SI VOUS VOULEZ
VENDRE OU ACHETER
UN FONDS DE COMMERCE
Une Industrie, Un immeuble

ADRESSEZ-VOUS
A l'Agence Centrale de la Nièvre (20^e années)
LOUIS ALEXÉLINE, NEVERS
Ancien Juge de Paix de Nevers R. Hoche, 14

Etablissement SIMPÈRE

3, Quai de la Jonction NEVERS (Téléph. 107)

Construction de voitures
Véhicules agricoles
Tombereaux, Chariots, Charrettes

EXPOSITION AU CONCOURS DE NEVERS

MAISON DONY

14, Rue des Arènes **BOURGES** Actuellement **45 fr.**
Complets et Pardessus depuis
Pantalons depuis 16 fr.

VOIR NOS ETALAGES - CATALOGUE SUR DEMANDE

ETABLISSEMENTS CHAMPEAU
SAINT-PIERRE-LE-MOUTIER
DEMANDEZ
La 12-15 HP. Bellanger

Concessionnaire régional
pour la Nièvre,
le Cher et l'Allier

DÉPOT de TISSAGE
30 Rue du Commerce, COSNE

VELOURS LAINE, 130 cent. 17 fr. 50
SERGES, 120 cent., depuis 6 fr.
GABARDINE, 120 cent., depuis 14 fr.
NUBIENNE, 100 cent., 7 fr. 80
EOLIANNE, 110 cent., 18 fr.

DRAPERIES POUR HOMMES

GROS FABRIQUE DE BISCUITS DÉTAIL
NOUGATINES. — DRAGÉES

Spécialité de Boîtes pour Baptêmes :-
LES PLUS HAUTES RECOMPENSES
AUX EXPOSITIONS INTERNATIONALES

- FONTENAY -
Confiseur-Chocolatier
10 et 12, Place Guy-Coquille
NEVERS
— TÉLÉPHONE 301 —

SUPERPHOSPHATES
Saint-Gobain et Super-Os. Scories Thomas
Sels de potasse. Sulfate d'ammoniaque
Engrais organiques

Prix courants sur demande aux
ETABLISSEMENTS MAURICE CORBERY
15, Rue des Merciers, NEVERS
Téléphone 2-81

**USINE ET GLOS D'ÉQUARRISSAGE DES
FOUILLES**

Glos d'Equarrissage SERINDAT
Avenue de la Gare, DECIZE

Enlèvement immédiat de tous
ANIMAUX MORTS OU HORS SERVICE

Paiement comptant au plus haut cours
FABRIQUE D'ENGRAIS
Téléphone n° 22

Machines Agricoles

André LUCET

20, Rue du Champ de Poire, NEVERS

| | |
|-------------------|-------------------------|
| CHARRUES | Distributeurs d'Engrais |
| HERSES ARTICULEES | TARARES |
| HERSES A RESSORTS | TRIEURS |
| CULTIVATEURS | BROYEURS |
| SEMOIRS | DE POMMES DE TERRE |
| COUPE-RACINES | CONCASSEURS |

Les Meilleures Marques -- Les plus bas prix

Fabrique de Paletots de Chèvre Suisse
Spéciale

PREVOST-MARECHAL

Fourreur

12, Rue Saint-Martin - NEVERS Téléph. 1-42

Le plus grand choix Cravates, Echarpes, Mantelets et Manchons
Hermine, Zibeline, Pékans, Skungs, Putois, Renards, etc.

VÊTEMENTS DE DAMES, Modèles Riches
Chevreau, Loutre, Taupe, Castor, Astrakan
Karakul

VIN BLANC EXTRA
MARQUE DÉPOSÉE
**CRISTAL
POUILLY**
HUET FRÈRES.

A l'occasion du Concours
Agricole de Nevers

UNE PRIME

sera offerte par la Maison
HUET FRÈRES - NEVERS
à tous clients qui leur pas-
seront une commande.

Au Concours de Nevers: Voir le Stand **BERTIN**

Tracteurs agricoles **RIP**
(Démonstration de labour à CHALUZY, le dimanche 22)
Moteurs Industriels et Groupes Electrogènes

C. L.
et 31, rue de Mouësse :

Les différents modèles de **CITROEN**. La 6 cylindres **LORRAINE DIETRICH**
La **ZEDEL** et les Camions **ARIÈS**, etc.

Téléphone 3-04

Pétrins Mécaniques
L'AS
ENDUITS RÉGÉNÉRATEURS DE COURROIES

PAPILLON NOIR Le demander PARTOUT

CIRAGE-CRÈME
A. MULARD
PANTIN

422 - La Moine

Contenu vérifiable par l'impression commerciale. Nevers, 14